

---

# CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE AFRICAINE

---

ANNÉE 1891

---

Je me propose de donner ici un résumé des découvertes d'antiquités faites pendant l'année 1891 dans l'Afrique du Nord (l'Égypte exceptée), ainsi que des principales études parues dans le cours de la même année sur l'histoire ancienne de cette région. Je m'arrête à la conquête arabe.

## Monuments dits préhistoriques. — Monuments libyques.

§ 1<sup>er</sup>. — Au Congrès tenu à Marseille par l'Association française pour l'avancement des sciences, M. Pallary a donné quelques détails sur l'état du préhistorique dans le département d'Oran (1). Il distingue : 1<sup>o</sup> trois stations chelléennes en place ; 2<sup>o</sup> cinq découvertes de chelléen à la surface ; 3<sup>o</sup> six stations franchement quaternaires ; 4<sup>o</sup> quatorze stations néolithiques ; 5<sup>o</sup> vingt et une découvertes de haches en pierre polie, isolées ; 6<sup>o</sup> cinquante stations non classées ; 7<sup>o</sup> vingt-sept groupes de tumuli. Le catalogue indiquant la position de ces stations n'a malheureusement pas été publié. M. Carrière a fait observer (avec raison, à mon avis) qu'une classification des stations algériennes en époques chelléennes, magdaléniennes, etc., serait prématurée et inutile dans l'état actuel de nos connaissances.

§ 2. — Au même Congrès (2), MM. Pallary et Tommasini ont

---

(1) Vingtième session, Marseille, 1891, p. 254.

(2) *Ibidem*, p. 268.

fait une communication sur la grotte des Troglodytes d'Oran, située au-dessus du polygone d'artillerie. On y a constaté deux couches : l'inférieure, blanchâtre, peut être rapportée au moustérien ; la supérieure, de terre noire, est néolithique et présente d'étroits rapports avec les stations de la même période du Sud-Est de l'Espagne. On y a trouvé des outils de pêche, des armes (flèches et petites haches très soigneusement polies), de nombreux ossements humains ; les crânes sont dolichocéphales.

§ 3. — Les monuments mégalithiques, qui existent à côté des ruines romaines de Bulla Regia (près de Souk-el-Arba), ont été étudiés par M. le docteur Carton dans l'*Anthropologie* (1). Les types qu'il a rencontrés sont :

1° Des dolmens consistant en une grande dalle horizontale de forme variable qui repose sur plusieurs gros blocs verticaux (d'ordinaire quatre, quelquefois deux, cinq ou six). Pour un de ces dolmens les blocs verticaux ont été presque entièrement enterrés dans le sol. Parfois il n'y a qu'un bloc vertical et la dalle repose par une de ses faces sur une saillie de rocher ou même sur le sol (dans ce cas elle est placée obliquement). La pierre employée est un calcaire jaunâtre très dur ; les blocs n'ont pas été dégrossis. M. Carton a visité plusieurs de ces chambres funéraires. Dans l'une d'elles, le squelette était couché sur le dos, les jambes repliées sur le bassin ; il tenait dans chaque main un petit vase, un plat et une sorte de bol. Deux autres tombes renfermaient encore chacune deux vases. Ces poteries sont en terre jaunâtre, grise ou rouge, grossièrement façonnées et mal cuites. M. Carton a trouvé dans d'autres chambres des fragments de poteries romaines, mais ces chambres avaient déjà été violées, si bien qu'on ne peut pas affirmer que les constructions étaient contemporaines de la civilisation romaine.

2° Des enceintes circulaires et rectangulaires, dont quelques-unes au moins semblent avoir enfermé des dolmens.

3° Une seule pierre levée, haute de trois mètres.

---

(1) T. II, 1891, p. 1.

4° Un alignement, long de sept cents à huit cents mètres, formé de pierres grossières hautes de 1<sup>m</sup> à 1<sup>m</sup>50, espacées de 1<sup>m</sup> à 1<sup>m</sup>50 aussi. Dans la plaine de la Medjerdah, il y a plusieurs autres alignements semblables qui atteignent jusqu'à deux kilomètres de longueur.

Les poteries recueillies dans les dolmens rappellent par leurs formes celles qui sont encore en usage dans le pays et M. Carton a constaté que les indigènes font encore dans un de leurs cimetières situé au djebel-Herrech (à huit kilomètres au nord-ouest de Souk-el-Arba) des alignements, des cercles et des dolmens en miniature (1).

§ 4. — MM. le lieutenant Denis et le docteur Carton ont fait dans la nécropole mégalithique de Tébourouk des fouilles dont les résultats ne sont pas encore publiés. Les sépultures y sont des cercles de pierres avec un ou plusieurs petits dolmens au milieu (2).

§ 5. — Une inscription bilingue (latine et libyque), trouvée en Khroumirie et actuellement conservée au musée Alaoui à Tunis, a été publiée par M. Toutain. C'est une épitaphe nommant un certain Faustus, fils d'Asprennas (3).

§ 6. — Le musée Alaoui a reçu en 1891 plusieurs inscriptions libyques, entre autres une bilingue, libyque et néopunique, de Maktar (4).

### Antiquités carthaginoises

§ 7. — Le Révérend Père Delattre a rendu compte dans la *Revue archéologique* (5) des fouilles qu'il a faites en 1890 dans

---

(1) Cf. un article de M. A. Goyt (Dolmens et sépultures mégalithiques des Ouled-Hannech), dans le *Recueil de Constantine*, t. XXIV, 1886-1887, p. 69.

(2) La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 361.

(3) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, 1890-1891, p. 276.

(4) G. Doublet, *Le musée Alaoui en 1891*, p. 2.

(5) T. XVII, 1891, p. 52.

la nécropole primitive de la colline de Saint-Louis (Byrsa), à Carthage. Cet article fait suite à une brochure qu'il a publiée il y a deux ans (1). Les principales sépultures dont parle le R. P. Delattre sont :

1° Un caveau construit en blocs de tuf dans le sol crétacé de la colline. Il était intact. On y accédait par une porte qui était placée selon l'usage sur la droite de la façade et qui était fermée par une dalle de tuf. Dans le sol de ce caveau ont été creusées deux fosses, dans lesquelles sont des sarcophages couverts de dalles. Dans l'un, il y avait de petites perles en agate; dans l'autre, six petits cylindres d'argent, débris d'un bracelet. Sur un de ces sarcophages était déposé un troisième corps, enfermé dans un cercueil en bois : c'était une femme, auprès de laquelle on avait mis une boîte à fard et un miroir. Au fond du caveau, deux niches renfermaient chacune deux grands vases, des lampes et des patères; on a trouvé en outre dans l'une d'elles un plat rempli d'ossements qui ont paru au P. Delattre être humains.

2° Un autre caveau semble avoir été utilisé à diverses époques; l'objet le plus intéressant est une urne cinéraire portant, tracé au pinceau et plusieurs fois répété, le nom du mort. C'est la première inscription punique que l'on rencontre dans l'antique nécropole de Byrsa.

3° Une simple fosse, recouverte de dalles, contenait un riche mobilier funéraire, dans lequel se remarquent : un diadème et un pendant en or; — une bague et une statuette en argent (pose des « Apollons » archaïques grecs); — deux disques de bronze qui ont semblé au P. Delattre être des cymbales ou des castagnettes (peut-être des « phalères » ayant appartenu à un collier (2), ou bien de grosses pendeloques entremêlées aux boucles de la chevelure); — une tablette d'ivoire ornée de ciselures; — des débris d'œufs d'autruche conservant des traces de peinture (3); — un collier en verre (scarabées, plusieurs repré-

(1) *Les tombeaux puniques de Carthage*, Lyon, 1890.

(2) Voir Gsell, *Fouilles à Vulci*, p. 293.

(3) Ces œufs d'autruche font penser à ceux qui ont été trouvés à

sentations du dieu Bès, figure ailée d'homme à tête de singe); plusieurs milliers de petites perles de différentes couleurs; — des céramiques locales en terre grise et rouge (1); une lampe punique (bicorne); — un vase de bucchero, d'importation italienne (2); — une petite œnochoé corinthienne d'une forme assez fréquente (3); le style est déjà dégénéré. Ces deux derniers objets permettent de dater cette tombe du commencement du sixième siècle: c'est à peu près l'époque de la célèbre tombe d'Isis, à Vulci.

4° Une autre fosse contenait, entre autres objets, deux œufs d'autruche, un miroir en bronze, une fiole à parfums en verre brun sillonné de lignes jaunes, un collier en verre.

5° Dans une autre fosse, le cadavre était accompagné de trois vases et de plusieurs perles et amulettes (deux *uraeus*, un Bès, un lion accroupi).

Il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt exceptionnel de ces fouilles qui remettent au jour une des nécropoles primitives de Carthage. Elles sont fort pénibles, car les tombes sont enfouies très profondément (sept mètres en moyenne), mais le R. P. Delattre, auquel on doit déjà tant de découvertes de premier ordre, est bien payé de ses peines.

§ 8. — MM. le chef de bataillon Privat, le capitaine De Bray, le lieutenant Hannezo, officiers au quatrième régiment de tirail-

Vulci, dans la tombe dite d'Isis (Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. III, p. 856 sq.), mais la découverte du P. Delattre n'est peut-être pas encore un argument suffisant pour les attribuer définitivement à l'art phénicien (voir Gsell, *l. c.*, p. 420, note, *in fine*).

(1) La figure du bas de la page 65 de l'article du P. Delattre se compose de deux vases: un pot de forme grecque (Gsell, pl. I, fig. 3) et un support dessiné à l'envers.

(2) Gsell, *l. c.*, planche supplémentaire A — B, forme 38. — J'ai vu ce vase, comme les autres produits des fouilles, au musée de Saint-Louis, où le R. P. Delattre m'a fait le plus aimable accueil.

(3) Gsell, p. 462, n. 1. — On a déjà trouvé à Carthage un certain nombre de vases corinthiens (Delattre, *Les tombeaux puniques de Carthage*, p. 10, 88, 91; petit plat de la collection Marchand, au Louvre).

leurs, ont fait en 1891 des fouilles heureuses dans la nécropole néopunique de Sousse, située sous le camp actuel. Ils y ont trouvé plusieurs urnes cinéraires entières, portant des inscriptions néopuniques tracées au pinceau et de nombreux fragments d'ossuaires semblables (1).

M. le lieutenant Hannezo a publié (2) une calpis peinte trouvée il y a deux ans à Sousse dans un caveau funéraire auquel on accédait par un puits, type de sépulture phénicien. Ce vase représente deux personnages : une femme assise tenant un miroir et devant elle un homme drapé dans son manteau et appuyé sur un bâton. A en juger d'après la reproduction (qui est insuffisante), le vase en question ne me paraît pas avoir été fabriqué en Grèce, mais plutôt en Campanie ou dans le Latium. Il semble être de la fin du quatrième ou du début du troisième siècle. Sa présence dans une tombe de Sousse est naturellement intéressante, puisqu'il atteste des relations de commerce entre les Carthaginois et l'Italie.

§ 9. — C'est encore au lieutenant Hannezo (3) qu'on doit l'exploration de la nécropole phénicienne de Mahdia, près de Monastir, sur laquelle M. Melon a déjà donné quelques renseignements (4). Les tombes y sont de trois sortes :

1° La forme la plus usuelle est, comme ailleurs, celle d'un puits rectangulaire, long en moyenne de 2 mètres, large de 1<sup>m</sup>50, profond de 2<sup>m</sup>50, dans lequel on descend par un escalier étroit.

Au fond, sur l'un des deux petits côtés (quelquefois sur les deux), une porte basse fermée par une dalle donne accès à un

(1) Doublet, *Le musée Alaoui en 1891*, p. 1. La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 361. — Sur la nécropole néopunique de Sousse et ses inscriptions céramiques, voir La Blanchère, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1888, p. 151 ; Berger, *ibid.*, 1889, p. 102 ; Hannezo, *ibid.*, 1889, p. 381 ; Berger, *Revue archéologique*, t. XIV, 1889, p. 21 et 201.

(2) *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, t. XXVI, 1890-1891, p. 302.

(3) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 291.

(4) *Revue archéologique*, t. IV, 1884, p. 166.

caveau rectangulaire. Les corps, couchés sur le dos, sont déposés sur des banquettes, parfois dans un cercueil de bois, les pieds sont tournés du côté de la porte. Dans une tombe, les corps étaient dans des auges creusées dans le tuf. L'incinération est rare : dans ce cas, les os calcinés sont mis sur les banquettes, soit à même en tas, soit dans des urnes. Il faut noter un squelette replié sur lui-même et deux crânes recouverts d'une substance rouge, particularités qui rappellent d'autres peuples que les Phéniciens. Dans les parois, une ou deux niches pour les lampes. Sur les murs de quelques caveaux il y a des traces de peinture rouge représentant du feuillage et des fleurs.

2° On trouve aussi des fosses taillées dans le roc et présentant sur leur rebord des feuillures pour le couvercle de dalles.

3° Enfin de simples trous à ossements, quadrangulaires, d'un mètre à 0<sup>m</sup> 30 de côté et qui avaient été aussi pourvus de couvercles. Ces deux types de sépultures ne contenaient que des inhumés, les trous, comme les dimensions l'indiquent, des corps d'enfants.

Les tombes renfermaient un mobilier funéraire, du reste assez pauvre, surtout des poteries :

- a) de grandes amphores d'un mètre de haut ; elle ne se rencontrent que dans les caveaux ;
- b) des plats dans lesquels on trouve quelquefois des restes de volaille ;
- c) des œnochoés ;
- d) des fioles à parfums ;
- e) des lampes en terre noire, grise ou brunâtre à bec allongé, quelques-unes avec des sujets figurés : Amour ailé, Minerve, tête de Méduse ; M. Hannezo n'a trouvé qu'un seul exemplaire de la lampe bicornue commune à Carthage ;
- f) quelques monnaies puniques ;
- g) des fragments de miroirs, des styles ou épingles à cheveux ;
- h) quelques grains de collier en verre ;
- i) deux statuettes en terre-cuite, représentant Vénus debout, écartant la draperie qui la couvrait.

Cette nécropole semble d'une époque relativement basse (deuxième siècle en moyenne avant Jésus-Christ) ?

§ 10. — Dans les îles Galite (Galata dans l'antiquité), à plus de soixante kilomètres au nord-nord-est de Tabarka, M. Toutain (1) a signalé des tombes (puniques ?) creusées dans le roc vertical (longueur 1<sup>m</sup> 75 à 2 mètres, largeur 0<sup>m</sup> 70, hauteur 0<sup>m</sup> 75) et fermées par un bloc de pierre. Les morts, étendus sur le dos, avaient les pieds tournés vers l'entrée. On a trouvé dans ces tombes des poteries qui ont été presque toutes dispersées et de grands anneaux en cuivre accompagnés chacun d'une longue épingle. M. Toutain signale aussi un caveau. Les îles Galite, occupées d'abord par les Phéniciens, ont servi ensuite de point de relâche aux Romains, allant à Tabarca ou en venant.

§ 11. — A Collo, un éboulement a mis à découvert des caveaux munis de banquettes (2). On y a recueilli diverses poteries, en particulier un vase en forme de pied, des plats à vernis noir, sur l'un desquels sont écrites des lettres néopuniques (c'est peut-être un couvercle d'urne cinéraire), enfin plusieurs oenochoés présentant sur le devant des bustes de femmes et conservant des traces de coloration. Ces vases, dont l'époque ne peut être déterminée en l'état actuel de nos connaissances, sont des spécimens intéressants de la céramique phénicienne et doivent être en particulier rapprochés d'oenochoés qu'on a trouvées à Chypre et qui offrent aussi sur le devant des représentations féminines (3).

M. Ribaucour, ingénieur des ponts et chaussées à Philippeville, les a donnés au musée de Constantine.

§ 12. — Au congrès des sociétés savantes (section d'archéologie), M. Waille a fait une communication sur la nécropole de Gouraya, près de Cherchel ; il a regretté la dispersion des

(1) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, 1891, p. 454.

(2) Moinier, *Comptes-rendus des réunions de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. 24.

(3) Voir Heuzey, *Gazette archéologique*, 1889, pl. I.

milliers de vases que les tombes renfermaient (1). M. de Cardaillac a déjà parlé de cette nécropole dans le *Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie de la Société d'Oran* (2). Son texte est accompagné de dessins utiles. Les tombes sont des caveaux qui contiennent des squelettes et des urnes cinéraires, d'ordinaire munies de couvercles. On y trouve de belles amphores à pointe de plus d'un mètre; des œnochoés à bec trilobé; des lampes bicornes; des lampes rondes, montées sur un pied avec une prise percée d'un trou (la terre de ces lampes est rouge avec une couverture noire brillante); des unguentaria; des fioles en verre de différentes couleurs; des bracelets en fer à plusieurs volutes. Ces caveaux semblent avoir servi pendant une longue suite d'années. M. de Cardaillac signale comme y ayant été trouvées des monnaies numides, des monnaies du Haut-Empire et même du Bas-Empire, notamment de Constantin II. D'après les objets que j'ai pu voir, les tombes en question ne me semblent pas antérieures au troisième siècle avant Jésus-Christ. A côté des caveaux, on trouve des fosses creusées dans le tuf. — Des fouilles dirigées par M. Gauckler sont en cours d'exécution à cet endroit.

§ 13. — M. de la Martinière a trouvé au Maroc, à Lixus, la première inscription phénicienne découverte dans cette localité. Parmi les épitaphes latines qu'il a recueillies à Volubilis, il en est une qui se lit, non pas de gauche à droite comme les textes latins, mais inversement comme les textes phéniciens (3).

§ 14. — Une inscription bilingue, latine et néopunique, trouvée à Khamissa (Thubursicum Numidarum), a été transportée au Louvre (4). J'ai trouvé au même endroit un fragment d'inscription néopunique.

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. XLIII.

(2) T. X, 1890, p. 247 sq.

(3) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 16.

(4) *Corpus Inscr. Lat.*, t. VIII, supplément, n° 17,182; Mélix, *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, t. XXI, p. 241; Pouille, *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 356.

§ 15. — Depuis 1860, on a découvert en Espagne, dans la région montagneuse située en arrière de la côte d'Alicante et de Murcie, sur le plateau appelé *Cerro de los Santos*, un grand nombre de statues en pierre calcaire et de débris de sculptures. Le style de ces œuvres d'art était si singulier qu'on les déclara d'abord fausses. M. Heuzey, qui a montré que leur authenticité n'est pas douteuse, les a étudiées dans un article de la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* (1), reproduit dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (2). Il y avait au Cerro de los Santos un sanctuaire; les statues trouvées sont celles des dévots: la plupart tiennent des deux mains un vase représentant l'offrande faite à la divinité qu'on vénérât en ce lieu. Une image de femme est surtout remarquable. Elle porte plusieurs tuniques et un châle; elle est parée d'un large pectoral composé de trois colliers que réunissent des bandes décorées de larges dents guillochées. La coiffure est très compliquée: les cheveux, formant au-dessus du front une frange de petites mèches et retombant des deux côtés en boucles, sont maintenus en haut par deux bandeaux et flanqués à droite et à gauche d'un large fleuron d'où s'échappe un flot de cordelettes que terminent des pendeloques et une grosse rondelle richement travaillée. Une autre femme est coiffée d'une sorte de grande tiare pointue.

L'exécution de ces statues est sèche et presque géométrique, toutes les particularités du costume et de la coiffure sont reproduites avec un soin minutieux. Le style est en général celui de l'art grec archaïque du commencement du cinquième siècle, la technique est orientale et rappelle surtout les œuvres chypriotes. Ce sont des spécimens de l'art gréco-punique, donnant, comme le montre M. Heuzey, une nouvelle preuve de « l'action en retour » de l'archaïsme grec sur l'art phénicien. L'atelier indigène qui les a fabriqués a simplement ajouté à ses modèles un peu de brutalité dans les contours et d'exagération dans la minutie des détails. Cet archaïsme grec demeura longtemps en faveur chez les Phéniciens; aussi ne doit-on pas dater d'une

---

(1) T. III, 1891, p. 96 sq., pl. III-IV.

(2) T. XV, 1891, p. 609, pl. XVII.

époque trop reculée les sculptures du Cerro de los Santos : elles peuvent fort bien être postérieures à la fondation de Carthagène, vers la fin du troisième siècle ; certains détails de facture indiquent en effet une époque relativement basse (1).

### Rois numides

§ 16. — M. le capitaine Prudhomme a enrichi le musée de Constantine d'une monnaie très intéressante (2). On y voit à l'avant une tête barbue et aurée, au revers un éléphant avec une légende punique : M. Babelon, qui l'a examinée, la traduit « *Massinissa roi* », nom qui se présente pour la première fois en écriture punique. Cette monnaie, présentant incontestablement le portrait de Massinissa, permet de lui enlever toute une série qui lui a été attribuée par Mueller et de lui rendre d'autres monnaies attribuées jusqu'alors à Micipsa.

§ 17. — Une tête diadémée en marbre plus grande que nature, d'un excellent travail qui permet de la dater à peu près de l'époque d'Auguste, a été trouvée à Cherchel et envoyée par M. Waille à Paris, où elle aura sa place au Louvre. Le personnage représenté est un roi, âgé de 45 à 50 ans, à la physionomie peu énergique, mais intelligente et sérieuse. On pense tout de suite à Juba II, roi médiocre tenu en tutelle par Rome, mais écrivain vanté par toute l'antiquité (3). C'est cette attribution que propose M. Waille (4), avec quelque hésitation du reste.

---

(1) J'ajoute qu'autant qu'on en peut juger par la reproduction (*Bull. corr. hell.*, pl. XVII), la fibule qui ferme le col d'une des tunique de la statue de femme, présente une forme qui n'est pas antérieure au troisième siècle.

(2) Prudhomme, *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 451. Babelon, *Bulletin du Comité*, 1891, p. 253.

(3) Pline l'Ancien en particulier s'est beaucoup servi de lui. Les livres XII et XIII de son histoire naturelle, qui contiennent les descriptions des arbres exotiques, sont presque en entier empruntés à Juba : voir Sprengel, *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLVI, 1891, p. 54 sq.

(4) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 256 et pl. XVIII. — Reproduc-

Elle n'est contredite ni par les monnaies, ni par le buste de jeune roi qui est conservé au musée de Cherchel et dans lequel Brunn a reconnu avec raison, je crois, le portrait de Juba II.

§ 18. — Une inscription récemment découverte à Cherchel nomme un certain C. Iulius Montanus, affranchi du roi Ptolémée (1).

§ 19. — Une inscription trouvée par moi aux Hassnaoua (au nord de Bordj-Bou-Arérédj) fournit une nouvelle preuve du culte rendu aux rois Numides après leur mort (2). Il s'agit de Juba (II?).

### Époque romaine

§ 20. — L'Académie royale de Berlin a fait paraître un volume de supplément (3) au *Corpus* des inscriptions latines qui a été publié en 1881 et où ont été édités près de 11,000 textes épigraphiques. On y trouve les inscriptions découvertes depuis, non pas dans toute l'Afrique romaine, mais seulement dans la province proconsulaire : il y en a plus de 6,000. Les inscriptions nouvelles de la Numidie et des Maurétanies seront publiées dans un autre supplément qui est en préparation. Le volume paru a deux auteurs, M. Cagnat, professeur au collège de France, bien connu par ses heureuses explorations en Tunisie, et M. J. Schmidt, professeur à l'université de Giessen, qui a fait lui aussi plusieurs voyages fructueux en Afrique. On ne peut que se féliciter d'une collaboration qui a été demandée par l'Académie de Berlin, et qui fait à la France une part légitime dans cette belle

---

tion de cette tête sous un autre aspect dans Waïlle, *De Cæsareae monumentis quae supersunt*, en tête du volume.

(1) Waïlle, *Revue Archéologique*, t. XVII, 1891, p. 399.

(2) Voir à ce sujet Schmidt, *Corpus Inscr. lat.*, t. VIII, supplément, n° 17,159.

(3) *Corpus inscriptionum latinarum. Voluminis octavi supplementum. Pars I; inscriptiones Africae proconsularis supplementum ediderunt R. Cagnat et I. Schmidt, commentariis instruxit I. Schmidt*, Berlin, 1891, in-f°.

entreprise scientifique. Il n'est pas besoin de dire qu'on ne trouvera dans ce supplément aucune phrase qui soit de nature à choquer les lecteurs français; plusieurs inscriptions, injustement considérées comme fausses, ont été remises à la place qui leur convenait. Il est naturellement inutile d'analyser ici cette suite d'inscriptions: il n'y en a d'ailleurs qu'un assez petit nombre d'inédites, la plupart d'entre elles ayant été publiées dans divers recueils au fur et à mesure de leur découverte. Mais les auteurs ont apporté les plus grands soins à la révision de ces textes et les commentaires, rédigés par M. Schmidt, donnent presque toujours des restitutions très heureuses; M. Mommsen l'a souvent aidé de ses conseils.

## GÉOGRAPHIE

§ 21. — En Tunisie, les officiers des brigades topographiques ont étudié pendant l'année 1890 les ruines romaines qui existent dans les régions d'Oudna, au sud de Tunis, et de Mateur à l'ouest d'Utique. Parmi les inscriptions qu'ils ont recueillies et que M. Cagnat a publiées (1), la plus intéressante est celle d'Henchir-Guennba (près de Mateur) qui a été trouvée par M. le capitaine Flick. C'est une dédicace du conseil des *Chiniavenses* à un certain M. Iulius Probatas Sabinianus qui avait été investi de tous les honneurs publics à Carthage, sa patrie. Le mot actuel Guennba semble à M. Cagnat une corruption de Chiniava. Ces Chiniavenses n'étaient pas des citoyens romains: ils se qualifient de *peregrini*. Il ne faut pas les confondre avec ceux de l'*oppidum Chiniavense*, *oppidum civium romanorum* dont parle Pline et qu'il place entre l'Ampsaga (Oued-el-Kebir) et la côte orientale de la province d'Afrique (2). Il y avait donc deux villes portant le nom de Chiniava, comme il y avait deux Hippo, deux Thubursicum, etc.

§ 22. — A neuf kilomètres de Thubursicum Bure, dans la direction de Vaga, se trouvent des ruines importantes, nommées

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 193.

(2) Cf. Cagnat, *Revue de philologie*, t. XV, 1891, p. 175.

*Revue africaine*, 36<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 204 (1<sup>er</sup> Trimestre 1892).

Henchir-el-Maatria. M. le lieutenant Denis y a copié deux inscriptions nommant la ville qui s'élevait dans l'antiquité à cet endroit : c'était le *municipium Numiulitanum*, indiqué déjà dans des documents ecclésiastiques de 411 et de 646 (1).

§ 23. — A six kilomètres au sud-ouest d'Henchir-el-Maatria se trouve une autre ruine, Henchir-Gerwachi. C'est le *municipium Thimbure* d'après deux inscriptions, mais M. Schmidt fait remarquer (2), en rappelant le nom de ville Thubursicum Bure, qu'il faut lire *Thim(ida) Bure* ; il y a une autre Thimida, Thimida regia, au sud de Tunis et à l'ouest d'Uthina.

§ 24. — Dans la région de l'Henchir-el-Maatria, de Dougga (Thugga), de Teboursouk (Thubursicum Bure) MM. le lieutenant Denis et le docteur Carton ont étudié les routes, ponts et aqueducs et relevé un certain nombre d'inscriptions (3). Leur travail est encore inédit.

§ 25. — Dans une étude publiée dans le *Bulletin du Comité* (4), M. le docteur Carton indique tous les vestiges de l'occupation romaine dans un rayon de quinze à vingt kilomètres aux environs de Souk-el-Arba. Cette région, l'une des plus fertiles de l'Afrique, était traversée par la grande voie de Carthage à Hippone par Bulla Regia (où M. Carton a fait depuis 1888 des fouilles heureuses dans une grande nécropole romaine). Sauf à Bulla Regia, il y a peu d'inscriptions et peu de monuments dignes d'intérêt. Les principaux sont : une grande forteresse élevée par Solomon à Bordj-Hellal, entre Bulla Regia et Chemtou, et des enceintes fortifiées avec des tours assez bien conservées à Henchir-ed-Dekir (cinq kilomètres au nord de Bordj-Hellal) et à Henchir-Sidi-bou-Gossa (huit kilomètres au sud-ouest de Chemtou). La population, très dense et en très grande majorité

---

(1) Schmidt, *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLVI, 1891, p. 334. Cf. *Bulletin du Comité*, 1890, p. 481.

(2) *L. c.*, p. 335.

(3) La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 362.

(4) Année 1891, p. 207.

indigène, était agricole et assez aisée : partout on rencontre des fermes ; sur les pentes des montagnes il y a beaucoup de pressoirs à huile. Partout des puits, des citernes, des barrages, des conduites d'eau. Les nombreux travaux de défense datent pour la plupart, à ce qu'il semble, d'une basse époque.

§ 26. — A douze kilomètres au nord de la station de Ghardimaou, se trouvent les ruines d'Henchir-Sidi-Ali-Belkassem, dans un pays fertile et toujours arrosé. C'est la *colonia Thuburnica*, citée par Pline et Ptolémée. M. Carton et M. Chenel, contrôleur civil, ont fait une étude détaillée de ces ruines (1). Thuburnica se trouvait sur la voie de Carthage à Hippone par Bulla Regia et Onellaba : on voit encore près de là les belles ruines d'un pont sur lequel passait la route. Le centre est antérieur aux Romains, comme l'indique le nom africain de Thuburnica ; les stèles qu'on y a trouvées ont, par leur décoration, un caractère indigène très prononcé. Thuburnica garda son importance jusqu'à une très basse époque : ce furent probablement les Byzantins qui y construisirent un grand fort de forme trapézoïdale, fait en pierres de grand appareil et muni de tours. MM. Carton et Chenel signalent en outre :

1° Un temple (? : trois salles donnant sur un portique).

2° Une curie (?), avec un caveau voûté par-dessous : c'est un édifice rectangulaire, terminé par une abside et présentant sur le devant trois portes qui donnent sur une cour où il y avait un portique (cette construction a des analogies avec une basilique chrétienne).

3° Une porte monumentale, dont la clef de voûte présente une figure coiffée d'un modius, avec une corne d'abondance.

4° Peut-être des thermes ; de grandes citernes profondes de vingt mètres, deux aqueducs en blocage : l'un d'eux, bien conservé, est tantôt souterrain, tantôt à ciel ouvert, et franchit un ravin sur un pont à trois arches.

5° Un temple de Mercure (*Mercurius Sobrius*), comme le

---

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 161.

prouve une inscription du temps de Caracalla, gravée par les soins d'une flaminique de la colonie de Thurnburga. La cella présente trois absidioles dégagées.

6°. De nombreux mausolées, dont plusieurs ont la forme d'un prisme reposant sur un cube de pierre.

Il y avait à Thurnburga peu de maisons d'habitation. — L'épigraphie de cette ville comprend soixante-quatre inscriptions, qu'énumèrent MM. Carton et Chenel (1).

§ 27. — M. Toutain a publié un fragment d'inscription de Tabarca, daté de 151 ou 180 et mentionnant une colonie (2). Il s'agit probablement de Thabraca même, qualifiée de colonie par Ptolémée.

§ 28. — Entre Tôzeur et Gafsa, dans le Bled Tarfaoui, M. le comte Du Paty du Clam, contrôleur civil suppléant à Tôzeur, a relevé une inscription mentionnant le *Castellus* (= Castellum) *Thigensium*. Ce poste fortifié doit, comme l'a montré M. Héron de Villefosse (3), être identifié avec la station de Thiges, indiquée sur la table de Peutinger après Thusuros (Tôzeur) dans la direction de Capsa (Gafsa), et avec les ruines d'Henchir-Thaedgiou, forme corrompue du nom antique. L'inscription date du règne de Nerva et nomme un légat propréteur de Numidie inconnu jusqu'à ce jour, Q. Fabius Barbarus Valerius Magnus Iulianus (qui fut consul suffect en 99). On sait que la région saharienne au sud de la province proconsulaire était sous la dépendance militaire du légat de Numidie et formait en avant de cette province une zone de protection contre les nomades.

§ 29. — J'ai visité au printemps de 1891 les ruines de Ksibamraou, de Sidi-Yousef (à l'est de Souk-Ahras), de M'daourouch

(1) Cf. *C. I. L.*, Supplément, p. 1428.

(2) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 81 ; Cf. *C. I. L.*, n° 17333.

(3) *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 292.

(*Madaura*), de Tifech (*Tipasa*) et de Khamissa (*Thubursicum Numidarum*) et j'ai rapporté de cette tournée trois cent cinquante inscriptions qui seront éditées prochainement.

§ 30. — M. Poulle parle dans le *Recueil de Constantine* (1) de la ville antique de Thibilis, aujourd'hui Announa. Située au milieu d'un territoire fertile, sur une hauteur facile à défendre, elle a laissé de belles ruines : les principaux édifices en ont été publiés dans les ouvrages de Ravoisié (2) et de Delamare (3). M. Bernelle, administrateur de la commune mixte de l'oued-Cherf, y a fait dans ces dernières années des fouilles intéressantes, soit à ses frais, soit à ceux de la société de Constantine. Il a en particulier déblayé la basilique chrétienne et mis au jour une partie du forum, où il a trouvé deux statues sans tête et une dédicace à Septime Sévère et à ses fils (4). M. Poulle donne d'après les inscriptions une esquisse de l'histoire de Thibilis. Avant de recevoir une organisation municipale complète, elle avait à sa tête des *magistri* et il est possible qu'elle ait relevé de la confédération cirtéenne. Elle devint plus tard municipe : c'est ainsi qu'elle est qualifiée dans une inscription du temps de Constance Chlore et de Galère.

§ 31. — Les ruines de l'important établissement thermal d'Hammam-Meskoutine, dans l'antiquité *Aquae Thibilitanae*, et des environs ont été minutieusement étudiées (5) par M. le docteur Marty et M. Rouyer, propriétaire de l'établissement actuel, qui veille avec le plus grand soin à la conservation des antiquités existant dans son domaine et possède une curieuse collection. Outre les édifices divers destinés aux bains, les auteurs

---

(1) T. XXVI, p. 330.

(2) *Exploration scientifique de l'Algérie*, t. II, pl. 3 sq.

(3) *Exploration de l'Algérie*, pl. 164 sq.

(4) Ces fouilles, que M. Bernelle m'a montrées avec la plus grande amabilité, mériteraient d'être continuées.

(5) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 203. — Inscriptions sans importance d'Hammam-Meskoutine, copiées par Toutain (*Mélanges de l'École de Rome*, t. XI, p. 429) et par Poulle (*Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 327).

passent en revue les hameaux et villas des environs, ainsi que plusieurs fortins, construits à une basse époque sur les hauteurs voisines et destinés à couvrir cette station.

§ 32. — M. Bernelle a trouvé à Henchir-Loulou, aujourd'hui Renier, une borne milliaire où il a lu *Rotar...* (1). Peut-être faut-il y voir le nom d'une ville romaine nommée Rotaria, comme l'avait pensé Renier d'après une inscription découverte autrefois près de là (2), mais la lecture de M. Bernelle demanderait à être appuyée par un estampage.

§ 33. — A vingt kilomètres au nord-ouest de Thibilis, se trouve, dans le douar de Khanget-Bordj-Sabat, la ruine de Ksar-Tekouk, grand fort à l'entrée des gorges du Taya, dans une position qui domine le pays et commande le défilé conduisant à Hammam-Meskoutine et à Guelma. A un kilomètre au sud-ouest, on trouve encore sur un immense rocher, à Hadjar-Tseldj, d'autres ouvrages de défense. M. Bernelle (3) pense que Ksar-Tekouk représente le *Castellum Fabatianum* de la carte de Peutinger, nom dont Bordj-Sabat serait une corruption. L'hypothèse est assurément ingénieuse, mais je crains que les arguments présentés ne l'appuient pas suffisamment. Rien ne nous prouve que le *Castellum Fabatianum* se soit trouvé de ce côté. La carte indique sur la route de Carthage à Cirta les localités suivantes après Thacora (Thagura, aujourd'hui Taoura) : Vasidice (probablement Aïn-Tamatmat) ; Ad Molas (peut-être Sidi-Brahim, contre la station du chemin de fer de Souk-Ahras à Tébessa, dénommée Dréa) ; Capraria (à douze milles de là) ; Thibilis (sept milles après) ; *Castellum Fabatianum* (vingt-cinq milles après) ; enfin Cirta (la distance entre les deux derniers points n'est pas indiquée). Pour admettre, en premier lieu, que la Thibilis qu'indique la carte est celle dont on voit les ruines à Announa, et en second lieu que *Castellum Fabatianum* répond à Bordj-Sabat, on doit supposer que les chiffres indiqués entre Ad Molas

---

(1) *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. XXI.

(2) Voir *C. I. L.*, p. 484 et n° 10159.

(3) *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. III.

ou même Thagura et Thibilis d'une part, entre Thibilis et Castellum Fabatianum d'autre part, sont complètement inexacts. Certes la carte de Peutinger fourmille d'erreurs; mais pour rejeter son témoignage sur ce point spécial, il conviendrait, je crois, d'avoir des arguments un peu moins discutables à lui opposer. M. Bernelle, qui connaît toute cette région mieux que personne, les trouvera peut-être lui-même avant qu'il soit peu.

§ 34. — M. Vars a publié un certain nombre d'inscriptions qui ont été trouvées à Mila (1). L'une d'elles est une borne milliaire de l'empereur Julien, trouvée à l'ouest du village français.

§ 35. — Une note de Mgr Toulotte, lue par M. Héron de Villefosse à l'Académie des inscriptions (2), présente une nouvelle hypothèse sur la situation du mont Pappua où Gélimer, roi des Vandales, fut assiégé par Bélisaire. Il faudrait chercher cette montagne à l'ouest de Mila dans le massif du Zouagha ou dans celui du Ferdjioua, sur la limite de la Numidie et de la Maurétanie. Mgr Toulotte croit que l'inscription célèbre du col de Fdoulès (3) peut être rapportée à cet événement.

§ 36. — A Djemilah (Cuicul), M. Toutain a copié (4) une dédicace du temps d'Antonin le Pieux au *genius populi Cui [culitani]* par un certain L. Claudius Honoratus qui, après avoir été décurion et augure dans la colonie de Cuicul, décurion et édile à Cirta, passa dans l'ordre équestre et servit comme officier; il fit construire ou achever une exèdre promise par son père « *ob honorem pontificatus* ».

§ 37. — M. Poulle a édité (5) une borne milliaire d'Hadrien, trouvée à dix kilomètres au nord-est de Sétif sur la voie romaine

(1) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 423.

(2) *Revue critique*, 1891, second semestre, p. 496.

(3) *C. I. L.*, 8379.

(4) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 426.

(5) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 360.

de Sétif, Mons, Cuicul, Mileu. D'autres bornes de la même route ont déjà été publiées (1).

§ 38. — On doit aussi à M. Poulle (2) quelques renseignements sur Sila, à dix kilomètres au sud-ouest de Sigus. La ville était entourée d'un rempart : on y voit en outre un fort byzantin. Elle faisait partie de la confédération cirtéenne et était administrée par des *magistri*, comme le prouve une dédicace à Jupiter et à Silvain que publie M. Poulle. Il publie aussi une autre dédicace à Jupiter Optimus Maximus par la *respublica Silensium*, qui confirme que Sila se trouvait bien à l'endroit qui porte encore son nom.

§ 39. — On connaît les admirables fouilles du service des monuments historiques à Timgad (Thamugadi), au pied de l'Aurès. Dirigées par M. Duthoit, qui est mort il y a trois ans, elles ont mis à découvert le forum, un théâtre, un marché, plusieurs voies. MM. Boeswillwald, inspecteur général du service des monuments historiques, et Cagnat ont entrepris la publication des résultats de ces fouilles. La première livraison, parue en 1891 (3), contient l'introduction, un plan général des ruines, une vue de la voie du forum, un croquis de Bruce représentant le temple de Jupiter Capitolin. M. Cagnat a adressé en outre à l'Académie des inscriptions (4), une note décrivant sommairement la ville.

Cette colonie, fondée en 100, comme le prouvent deux inscriptions (dont une récemment découverte par M. Cagnat) a été bâtie presque tout d'une pièce : la plupart des monuments datent de la première moitié du second siècle. Elle a été détruite en un jour par les Maures, à l'approche des troupes byzantines. Timgad a été un établissement civil, créé pour servir de foyer de civilisation au pays environnant ; sa voisine Lambèse a été au

---

(1) *C. I. L.*, nos 10,351 sq.

(2) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 317.

(3) E. Boeswillwald et R. Cagnat, *Timgad, une cité africaine sous l'empire romain*, Paris, 1891, in-4°.

(4) *Comptes-rendus*, 1891, p. 209.

contraire une ville essentiellement militaire. — Elle est traversée par un *cardo* et un *décumanus* perpendiculaires, se terminant l'un et l'autre de chaque côté par un arc de triomphe ; au centre de la cité, se trouve un autre arc, contemporain de Trajan. Le forum, bordé de portiques, peuplé de statues, était entouré de boutiques, d'une basilique civile, d'une curie, d'un temple dédié peut-être à la Victoire et précédé d'une tribune. Le théâtre, construit sous Antonin-le-Pieux a de charmantes proportions. Le marché, qui date seulement du commencement du troisième siècle, est une cour entourée d'un portique et terminée par une abside. Les fouilles de Timgad seront reprises en 1892 sous la haute direction de M. Ballu et la surveillance de M. Sarrazin, architecte.

§ 40. — Entre Tobna et El-Kantara (*Calceus Herculis*), il y avait une route jalonnée par des bornes milliaires. Trois d'entre elles, appartenant au huitième mille à partir de Tobna, ont été copiées par M. le lieutenant Ropert (1).

§ 41. — J'ai visité dans l'automne de 1891 tout le pays situé à l'ouest, au sud et au sud-est de Sétif (entre La Medjana, Sétif, Ngaous et Ain-Zana). J'ai retrouvé plusieurs noms de villes, inconnus auparavant, et étudié d'après les vestiges subsistant et les milliaires le tracé d'un grand nombre de routes. Cette tournée m'a donné plus de trois cents inscriptions nouvelles.

§ 42. — *L'Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, de M. Cat, professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger (2), est avant tout un travail de géographie : il ne faut pas y chercher une histoire de la province. M. Cat étudie successivement les limites, les côtes, l'orographie, l'hydrographie (3), le climat, les productions naturelles, l'ethnographie, puis dans une seconde partie il entre dans le détail des diffé-

(1) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 314.

(2) Thèse de doctorat ès lettres (Paris, Leroux, 1891).

(3) M. Cat admet avec raison, je crois, l'identité de la Malva (Moulouia) avec la *Μολοχάθ* de Strabon et de Ptolémée, et la Mulucha de Pomponius Mélas et de Pline.

rentes régions, identifie les villes antiques et donne un aperçu de la géographie administrative de la province. Cet ouvrage comble une lacune, et, malgré quelques imperfections (1), rendra

---

(1) P. ix : lire « scriptorum ecclesiasticorum latinorum de *Vienne*. » — P. 3 : *Ad Perdices* n'est pas à Kherbet-Fraïm ; M. Cat (p. 172) place lui-même cette station à Aïn-el-Ahmiet, et il a raison. — P. 23 : il me semble difficile d'admettre l'explication donnée du mot CAPRARI, écrit sur une lampe ; elle est contraire à tous les usages et l'on ne peut comparer à cet égard une lampe avec des tuyaux de conduite d'eau. — P. 48 : l'interprétation du mot *sallus* est inexacte ; c'est une expression administrative désignant un domaine impérial. — P. 60, note : le rapprochement *N'miden* et *Medianum monumentum* (lire *munimentum*) me semble bien forcé. — P. 86 : lire *Municipium Aelium Choba*. — P. 100 : des découvertes datant déjà de cinq ans prouvent, à mon avis, que Rusuccuru n'était pas à Dellys. — P. 167 : supprimer la note sur saint Laurent, que M. Cat indique par inadvertance comme un martyr de la persécution vandale. Note 14 : l'Aïn-Temlouka, dont il est question dans le *Recueil de Constantine*, 1867, p. 235, n'est pas aux environs de Sétif. — P. 168 : dire soit Sataf, soit Satafis ; la forme Satafi au nominatif est peu vraisemblable. — P. 169 : on a trouvé bien plus de deux inscriptions à Beni-Fouda, à commencer par celles qui figurent déjà dans le *Corpus* (p. 970-971). — P. 170 : l'inscription nommant un *Castellum Diane(n)se* vient de Sidi-Lamdi, non d'Aïn-Melloul. — P. 174 : la carte de Peutinger n'indique pas Galaxia castra, mais 1° Galaxia, 2° Castra. — P. 180 et 265 : l'inscription *Ephemeris epigraphica*, t. V, n° 954, ne prouve pas qu'Hadrien vint à Rapidi en 122. — P. 222 : Kherbet-Zerga (Cellæ) n'est pas à l'ouest, mais au nord de Tobna. — P. 234 : l'administration des Maurétanies n'a jamais été confiée à des affranchis. Lire, vers le bas de la page, *Luceius Albinus*. — P. 239 : l'inscription C. I. L., 8772, ne se rapporte pas à une expédition au Bou-Thaleb ; c'est simplement une dédicace à un empereur par un gouverneur de la Maurétanie Sitifienne. — P. 257 : il y aurait plus d'une observation à faire sur la composition des troupes de la Maurétanie, telle que la donne M. Cat, surtout depuis que les travaux de M. Mommsen ont renouvelé les idées courantes sur l'armée romaine. — P. 264 : je ne sais pas ce que signifient les mots « la présence de la III<sup>e</sup> légion Augusta à Zarai ». — Les chapitres de géographie administrative ne sont pas, je crois, assez complets. Il y aurait eu, par exemple, quelque chose à dire sur les vastes domaines impériaux situés en Maurétanie. On a plusieurs inscriptions intéressantes à cet égard (C. I. L., 8425, 8426, 8701, 8702, 8710, 8777, 8810-8812, 8828). Le dernier chapitre « *Du caractère de l'occupation romaine en Maurétanie* » contient d'excel-

les plus grands services. Il servira désormais de base aux études géographiques sur la Maurétanie Césarienne. On peut cependant regretter que ce livre achevé, autant qu'il semble, en 1886, n'ait pas été mis au courant des découvertes récentes (1).

§ 43. — A Ain-Kebira (Sataf), on a trouvé des fragments d'une

lentes remarques, mais il me semble trop court. M. Cat aurait pu insister sur la langue des inscriptions et sur les « survivances » du latin chez les indigènes. La question si importante de l'influence exercée sur les indigènes par le christianisme en général, et le donatisme en particulier, n'y est pas touchée. — Les rapprochements que M. Cat multiplie entre les noms antiques et les noms modernes me paraissent souvent bien forcés.

(1) Je donne ici quelques indications bibliographiques qui permettront de compléter à cet égard le livre de M. Cat : Ain-Kebira (Sataf), au nord de Sétif : *Recueil de Constantine*, 1888, p. 420, 1890-1891, p. 389 ; *Mélanges de l'École de Rome*, 1890, p. 468. — Beni-Fouda, au nord-est de Sétif : *Constantine*, 1888, p. 418, 1890-1891, p. 376 ; *Ephemeris epigraphica*, t. VII, p. 143 ; *Mélanges*, 1891, p. 421. — Kherbet Guidra (Sertei), au nord-est de Bordj-bou-Arérédj : *Bulletin du Comité*, 1888, p. 423. — Ouled Agla : *Constantine*, 1888, p. 423 et 432, 1890-1891, p. 361 ; *Mélanges*, 1890, p. 432. — Grande et Petite Kabylies, notes topographiques : *Comité*, 1885, p. 344, 1886, p. 466, 1888, p. 126. — Tiklat (Tupusuctu) : *Constantine*, 1888, p. 427 ; *Mélanges*, 1890, p. 422. — Taksept et Tigzirt (Rusuccuru) : *Comptes-rendus Acad. inscr.*, 1886, p. 270 ; *Ephemeris epigraphica*, t. VII, p. 151 ; *Bulletin des antiquaires de France*, 1889, p. 176. — Alger (Icosium) : *Revue Africaine*, 1887, p. 158. — Tipasa : plusieurs études de M. Gavault dans la *Revue Africaine*, années 1883 et 1884. Bornes milliaires : *Comité*, 1889, p. 266 ; *Mélanges*, 1890, p. 416. — Cherchel : Waille, *De Caesareae monumentis quae supersunt* (1891) et plusieurs notes des *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions* et du *Bulletin du Comité*, indiquées dans ce livre. — Gouraya (Gunugus) : *Ephem. epigr.*, t. VII, p. 268. — Tenès (Cartenna) : *Comité*, 1889, p. 368. — Flatters : *Comité*, 1889, p. 238. — Massif du Dahra : *Comité*, 1888, p. 91. — Milliaire entre Mouzaia-les-Mines et Lodi : *Comité*, 1889, p. 141. — Aïn-Aneb, dans la région de Teniet-el-Had (Castellum Muteci) : *Revue de l'Afrique française*, 1888, p. 159. — Tagremaret (Cohors Breucorum) : *Ephem. epigr.* t. VII, p. 209. — Timsiouin (région de Saïda) : *Bulletin d'Oran*, 1886, p. 298. — Ruines aux alentours d'Oran : *Comité*, 1885, p. 330. — Ain-Temouchent (Albulae) : *Comité*, 1889, p. 137. — Bornes près de Lamoricière (Altava) : *Ephem. epigr.*, t. VII, p. 210. — Sur la province d'Oran en général, un travail de M. Demaeght, *Bulletin d'Oran*, 1887, p. 223.

inscription à Septime Sévère (année 198) qui devait décorer un grand monument dont il reste des vestiges (1).

§ 44. — MM. Bourlier, député, et Gavault, architecte, ont publié dans la *Revue Africaine* (2) une étude sur le temple élevé à Tizirt au génie du municpe de Rusuccuru : ce travail est accompagné de quatre planches, exécutées par M. Gavault.

§ 45. — Une borne milliaire de Staouéli, avec l'indication du quatrième mille (3), semble appartenir à une voie secondaire, s'embranchant sur celle de Caesarea (Cherchel) à Icosium (Alger). Elle porte les noms de Constance et de l'usurpateur Magnence, dont l'autorité a été reconnue pendant quelque temps en Afrique (4).

§ 46. — On sait que M. Waille, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, fait depuis six ans à Cherchel, avec l'aide de l'autorité militaire (5), des fouilles qui ont les plus heureux résultats. C'est à lui qu'on doit en particulier le déblaiement des vastes thermes de l'ouest, édifice qui semble du commencement du troisième siècle et dont la disposition architecturale rappelle celle des thermes de Caracalla à Rome : de nombreuses inscriptions et statues y ont été trouvées. La thèse latine de M. Waille intitulée « *De Caesareae monumentis quae supersunt* » (6) donne beaucoup de renseignements utiles sur les monuments de l'ancienne capitale de la Maurétanie Césarienne. Je parlerai plus loin de la partie la plus importante de ce livre : la description du musée de Cherchel.

§ 47. — Depuis plusieurs années déjà, M. de la Martinière explore l'ancienne province de Maurétanie Tingitane avec un

(1) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 396.

(2) T. XXXV, 1891, p. 1.

(3) *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. VIII.

(4) Cf. *Ephemeris epigraphica*, t. VII, nos 659 et 811.

(5) Dans ces dernières années, de M. le capitaine Clouet.

(6) Alger, 1891, imprimerie Fontana.

zèle et un courage dignes des plus grands éloges (1) M. Héron de Villefosse a publié dans le *Bulletin du Comité* (2) quarante-trois inscriptions découvertes par lui en 1888-1889, la plupart à Volubilis. Elles mentionnent des patrons du municipe, un flamen, l'ordo decurionum, des décurions, un personnage élevé au rang de chevalier (*equo publico exornatus*); l'une d'elles est une dédicace à l'empereur Volusien par la *respublica Volubilitanorum*. L'inscription C. I. L., VIII, n° 9992, trouvée à Sidi-Ali-bou-Djenoun et nommant la Colonia Aurelia Banasa a été complétée par M. de la Martinière : elle date de la fin du règne de Marc Aurèle (3). — La campagne de M. de la Martinière en 1890 n'a pas été moins heureuse (4) : à Volubilis, il a recueilli trente-cinq nouvelles inscriptions, dont plusieurs très intéressantes ; elles sont encore inédites. — Enfin M. de la Martinière a exposé lui-même à l'Académie des inscriptions (5) les résultats de son dernier voyage dans le S'ous et sa traversée de l'Atlas. Il y a rencontré de curieuses ruines qu'il place à l'époque qui suivit immédiatement la domination byzantine. A Agadir-Sirir, il a trouvé des chapiteaux byzantins. M. de la Martinière compte publier prochainement un travail d'ensemble sur ses découvertes.

#### ADMINISTRATION

§ 48. — M. Schmidt (6) a essayé de fixer la chronologie de quelques proconsuls d'Afrique nommés par Tertullien dans son écrit *Ad Scapulam*. Vespronius Candidus est L. Vespronius Candidus Mantua, consul vers 181 et proconsul d'Afrique avant

---

(1) Voir *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1887, p. 422 ; 1888, p. 357. — *Bulletin du Comité*, 1888, p. 476 ; 1889, p. 137 et 277 ; 1890, p. 134.

(2) Année 1891, p. 135.

(3) J'aurai à mentionner plus loin d'autres inscriptions découvertes par M. de la Martinière.

(4) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 16.

(5) *Comptes-rendus*, 1891, p. 347-348.

(6) *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLVI, 1891, p. 92.

193. Pudens est Valerius Pudens, proconsul probablement en 210-211 (en tout cas, entre 209 et 211). Scapula fut proconsul à partir de 211, peut-être jusqu'en 213.

§ 49. — J'ai parlé plus haut (§ 28) d'une inscription nommant Q. Fabius Barbarus Valerius Magnus Iulianus, légat de l'armée de Numidie sous Nerva. — Des inscriptions nouvelles mentionnent d'autres légats de Numidie déjà connus : D. Fonteius Frontinianus, à la fin du règne d'Antonin et au début de celui de Marc-Aurèle et de Verus (1) ; C. Maesius Picatianus, que l'on savait avoir été légat en 164 (2) et qui, d'après une inscription que j'ai copiée à Zana (Diana), l'était encore en 165 ; Q. Anicius Faustus, légat de 196 à 201 (3).

§ 50. — Un diplôme militaire découvert à Cherchel, et dont je parlerai plus loin, nous apprend que le 24 novembre 107, le gouverneur de la Maurétanie Césarienne était T. Caesernius Macedo, personnage mentionné déjà dans une inscription de Pannonie (4). — A Aïn-Melloul, au sud de Sétif, j'ai trouvé une inscription du temps de Gordien III nommant un autre gouverneur, Faltonius Restutianus, qui fut préfet des vigiles en 244 (5). — Non loin de là, à Aïn-Mafeur, une inscription déjà publiée (6), mais mal lue, mentionne un Claudius [Elp?]idius, gouverneur de la Maurétanie Sitifiennne sous Constance II.

---

(1) Inscriptions copiées à Cuicul par M. Toutain (*Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 426) et par moi à Diana.

(2) Voir Pallu de Lessert, *Recueil de Constantine*, t. XXV, 1888, p. 81.

(3) Cagnat, *Mélanges de l'École de Rome*, t. XI, p. 314 (voir pour la date de 196, Cagnat, *ibid.*, p. 318, n. 1).

(4) Voir Von Domaszewski, *Rheinisches Museum*, t. XLVI, 1891, p. 604. C'est l'épithaphe d'un centurion de la deuxième légion Adju-trix, né à Vienne, récompensé par l'empereur Domitien dans une des deux guerres daciennes faites sous son règne ; elle a été faite par les soins de T. Caesernius Macedo, *proc(urator) Aug(usti), her(es) ex test(amento)*. Caesernius appartenait à une famille qui était probablement originaire d'Aquilée et qui devint sénatoriale dans le cours du second siècle (voir de Vit, *Onomasticon*, s. v.).

(5) *C. I. L.*, VI, n° 266.

(6) *C. I. L.*, VIII, n° 8772.

§ 51. — Deux inscriptions découvertes par M. de la Martinière à Volubilis, nomment deux gouverneurs nouveaux de la Maurétanie Tingitane : Q. Aeronius Monianus, qui le fut en 158 (1), et M. Maturius Victorinus, qui le fut vers la fin du second siècle ou le commencement du troisième (2). M. Héron de Villefosse rappelle à ce propos les noms des gouverneurs de Tingitane déjà connus. — Un certain Lucilius Constantius, *praeses Mauretaniae et Tingitaniae*, est nommé dans une inscription trouvée en Italie, à Luna (3). Ce personnage, qui semble avoir vécu à la fin du quatrième siècle ou au début du cinquième, a réuni sous son administration la Tingitane et la Maurétanie Césarienne, peut-être aussi la Sitifiennne.

§ 52. — Le dernier volume de la Société archéologique de Constantine (4) contient un excellent travail de M. Pallu de Lessert sur les vicaires et comtes d'Afrique, de Dioclétien à l'invasion vandale. Ce sont des fastes, précédés de remarques sur les titres, attributions et auxiliaires de ces deux fonctionnaires (5).

§ 53. — M. Héron de Villefosse a communiqué aux antiquaires de France (6) l'estampage pris par M. Letaille, d'une inscription de Sigus, où se trouve une liste des membres du conseil muni-

(1) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 17.

(2) Héron de Villefosse, *Bulletin du Comité*, 1891, p. 140.

(3) Toutain, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 37.

(4) T. XXVI, p. 1. — On sait que M. Pallu de Lessert a déjà composé des fastes des Maurétanies et de la Numidie. Il serait utile de refaire le livre de Tissot sur les fastes de la Proconsulaire. Le livre de Liebenam (*Forschungen zur Verwaltungsgeschichte des roemischen Kaiserreichs*, t. I.), où l'on trouve les légats de la province proconsulaire et ceux de Numidie, ne doit être employé qu'avec précaution.

(5) On trouvera p. 24 sq. d'intéressantes remarques sur l'extension territoriale des pouvoirs du comte d'Afrique : il a le commandement exclusif de toutes les troupes d'Afrique, il partage avec le duc de Maurétanie et probablement aussi le duc de Tripolitaine l'autorité sur les *praepositi limitum*.

(6) Séance du 21 janvier 1891.

cipal de la *respublica Siguitanorum*. Je parlerai dans ma prochaine chronique d'un travail de M. Schmidt sur plusieurs listes du conseil municipal de Timgad (1).

§ 54. — Dans les *Collections du musée Alaoui* (2) M. Toutain a étudié une inscription alimentaire de Sicca (le Kef) (3).

P. Licinius Papirianus, procurateur *a rationibus* de Marc-Aurèle et de L. Vêrus, laisse à Sicca Veneria, sa patrie, un capital de 1,300,000 sesterces, dont les intérêts, placés à 5 0/0, entretiendront cinq cents enfants (trois cents garçons de trois à quinze ans et deux cents filles de trois à treize ans), choisis par les duumvirs parmi les enfants des citoyens de Sicca et des *incolae* domiciliés dans cette commune, à raison de deux deniers et demi par mois pour les garçons et de deux deniers pour les filles.

§ 55. — Deux inscriptions de Tuburnica publiées par MM. Carton et Chenel (4) sont dédiées à Mars et à une déesse (peut-être Vénus?) par Q. Furfanius Martialis, *II vir quinquennalis et flamen Augusti* : elles nous apprennent que ce personnage donna, outre la somme honoraire due pour son élection à la charge de duumvir quinquennalis, des jeux, deux banquets, deux fois des sportules au conseil municipal et fit en outre une distribution de blé de dix mille boisseaux, achetés au prix très élevé de dix deniers le boisseau. Une autre inscription intéressante de Thuburnica (5) est une dédicace à Junon par Q. Iulius Felix, édile, questeur, duumvir, flamen sacrorum, qui avait ajouté douze cents sesterces à la somme due pour son élection au flaminat.

§ 56. — Une inscription funéraire de Volubilis, trouvée par M. de la Martinière, mentionne un *collegium Mercuri(i) vestiarior(um)*, collège sous le vocable de Mercure, à la fois industriel et funéraire (6).

---

(1) *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLVII, 1892, p. 114.

(2) Fascicule VI.

(3) *C. I. L.*, VIII, 1641.

(4) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 183.

(5) *L. c.*, p. 185.

(6) Héron de Villefosse, *Bulletin du Comité*, 1891, p. 135.

§ 57. — Une autre inscription de Volubilis du temps de Marc-Aurèle parle d'un *princeps gentium* (peut-être de la tribu des Baquates), qui eut une conférence avec le procureur de la Tingitane (1).

§ 58. — Je regrette de n'avoir pas eu à ma disposition un article de M. Karlowa (2) sur l'inscription de Tingad, datant du règne de Julien, qui a été étudiée précédemment par M. Mommsen (3) et qui indique l'ordre de préséance des dignitaires et fonctionnaires de la province aux audiences solennelles du gouverneur, ainsi que les honoraires énoncés en nature, dus par les plaideurs aux fonctionnaires, avocats et greffiers qui s'occupaient de leurs procès.

#### ARMÉE

§ 59. — Une épitaphe découverte par le R. P. Delattre à Carthage est celle d'un soldat de la première cohorte urbaine. M. Héron de Villefosse, qui la publie (4), rappelle qu'on a déjà trouvé deux mentions de cette cohorte à Carthage et d'autres en Afrique. Elle tenait garnison à Carthage, comme la XIII<sup>e</sup> à Lyon (ce fut d'abord le contraire), et devait surtout aider les procureurs dans le recouvrement des revenus impériaux.

§ 60. — Un fragment d'une autre inscription, découvert aussi par le R. P. Delattre et publié par M. Héron de Villefosse (5) est une liste de soldats pour la plupart originaires de la Lusitanie. M. Cagnat (6) croit qu'ils faisaient partie de la VII<sup>e</sup> Gemina, légion qui était campée en Espagne, mais qui a laissé des traces

(1) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 17.

(2) Die Rangklasse des Ordo salutationis sportularumque provinciae Numidiae, insbesondere die coronati. *Neue Heidelberger Jahrbuecher*, t. I, 1891, p. 165. Sur les coronati, voir Lécivain, *Mélanges de l'École française de Rome*, t. X, 1890, p. 255.

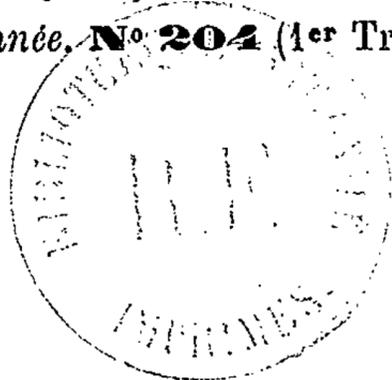
(3) *Ephemeris epigraphica*, t. V, p. 629 sq.

(4) *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 24.

(5) *Ibid.*, p. 29.

(6) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 320.

*Revue africaine*, 36<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 204 (1<sup>er</sup> Trimestre 1892). 7



en Afrique, surtout à Carthage et à Lambèse. Une partie au moins de cette légion a donc dû séjourner en Afrique à une époque indéterminée.

§ 61. — M. Cagnat a édité (1) en outre une longue liste de soldats de la troisième légion Auguste, liste trouvée à Lambèse. C'est une inscription à Septime Sévère, Caracalla et Julia Augusta, dédiée en 198 par des vétérans qui avaient achevé leurs vingt-cinq années de service : ils sont tous originaires d'Afrique (Numidie ou Proconsulaire) ; près du tiers d'entre eux sont des fils illégitimes de légionnaires et sont nés dans le camp de Lambèse.

§ 62. — Un autel trouvé à Ofen, dans la Pannonie inférieure, porte une dédicace à Jupiter Optimus Maximus, faite en 211 par un ancien soldat de la III Augusta, vétéran de la II Adju-trix. M. Froehlich (2) suppose que ce soldat est resté sur le Danube, à la suite de la guerre contre les Marcomans sous Marc-Aurèle, guerre à laquelle participa, on le sait, un détachement de la troisième légion, envoyé d'Afrique.

§ 63. — A Alexandrie a été découverte l'épithaphe (3) d'un certain Q. Julius Primus, *imag(ini)fer, m(iles) leg(ionis) II Tr(ajanae) Ger(manicae) For(tis) Antoninianae...., nat(ione) Afer, domo Thevest[e], tra[nsl]at(us) [e]x leg(ione) III Aug(usta) P(ia) V(indice)*.

§ 64. — L'inscription d'un tombeau romain, à mi-chemin entre Lambèse et Timgad, nomme un *trib(unus) cohor(tis) I Syrorum* (4).

§ 65. — La découverte épigraphique la plus importante de l'année 1891, est celle du premier diplôme militaire qui se soit trouvé dans l'Afrique romaine. Très bien conservé, il a été tiré

(1) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 314.

(2) *Archaeologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, t. XIV, 1891, p. 61.

(3) Néroutsos-Bey, *Revue archéologique*, t. XVIII, 1891, p. 339.

(4) Cagnat, *Bulletin du Comité*, 1891, p. 203.

d'un tombeau dans des fouilles faites à Cherchel sous la direction de M. Waille et du capitaine Clouet. C'est une copie, gravée sur un petit diptyque de bronze à l'usage du soldat Lovessius, de la quatrième cohorte des Sygambres, de la loi rendue le 24 novembre 107 par l'empereur Trajan pour conférer les privilèges ordinaires aux soldats des troupes auxiliaires de la Maurétanie Césarienne qui avaient reçu leur congé après expiration de leurs vingt-cinq années de service. Le gouverneur de la province était alors T. Caesernius Macedo ; nous en avons parlé plus haut (1). Les consuls en charge à cette date étaient C. Iulius Longinus et C. Valerius Paullinus : le premier est, je crois, inconnu ; l'autre était un ami de Pline-le-Jeune ; on a même une lettre de ce dernier qui s'excuse de ne pas pouvoir assister à son entrée en charge comme consul ; le diplôme nouveau servira donc à fixer avec plus de précision la chronologie, encore très discutée, des lettres de Pline. Les troupes nommées dans le diplôme sont trois ailes de cavalerie et dix cohortes (2). Ailes : II Nerviana Augusta fidelis milliaria ; II Thracum Augusta pia fidelis ; Parthorum ; — Cohortes : Augusta Nerviana Velox ; I Corsorum ; II Pannoniorum ; I Nurritanorum ; I Flavia Musulamiorum ; Flavia Hispanorum ; II Brittonum ; II Breucorum ; II Gallorum ; IV Sugambrorum (3). Ce diplôme sera publié avec une reproduction photographique et des observations de M. Waille dans le *Bulletin du Comité*. Le texte et la traduction en ont déjà paru dans la *Revue du Cercle militaire* (4).

---

(1) § 50.

(2) Nous savons par Tacite (*Histoires*, II, 58) qu'après la mort de Néron il y avait dans les deux Maurétanies Césarienne et Tingitane 5 ailes et 19 cohortes. — Le diplôme de M. Waille ne donne peut-être pas la garnison complète de la Maurétanie Césarienne en 107, car il se pourrait qu'à l'époque où cette loi fut rendue, il n'y ait pas eu dans tous les corps de la province des soldats remplissant les conditions nécessaires pour obtenir leur congé honorable.

(3) Pour ceux de ces corps de troupes qui sont déjà connus, voir Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, p. 252 sq.

(4) Numéro du 31 janvier 1892.

§ 66. — Parmi un certain nombre d'inscriptions de Cherchel publiées par MM. Waille et Gauckler (1), j'en note deux où il est question de la quatrième cohorte des Sygambres (n° 10) et de l'aile des Thraces (n° 17).

§ 67. — Une inscription découverte par M. de la Martinière à Aïn-Chkour, près de Volubilis, et publiée par M. Héron de Villefosse (2), nomme un *praef(ectus) cohortis Astur(um) et Callaec(orum)*, cohorte qui faisait partie de la garnison de la Maurétanie Tingitane.

#### RELIGION

§ 68. — Les stèles dédiées à Saturne, qui avait pris à l'époque romaine la place du grand dieu Baal-Hammon des Phéniciens, ne sont pas rares en Afrique. On sait qu'il y a trois ans, on en a découvert plus de quatre cents dans une enceinte consacrée au dieu à Aïn-Tounga, l'ancienne Thignica. Un sanctuaire important de ce dieu a été fouillé par M. Toutain au Djebel-bou-Korneïn, près de Tunis (3). Il y a trouvé un très grand nombre de stèles dédiées à *Saturnus Balcaranensis Augustus... Dominus... Deus magnus*. Ces stèles, brisées, mais cependant encore très intéressantes, se décomposent en cinq cents fragments d'inscriptions, quelques-uns avec des dates consulaires, et deux cents fragments de bas-reliefs. M. Toutain a aussi trouvé à cet endroit des lampes et des poteries.

§ 69. — MM. le lieutenant Denis et le docteur Carton ont découvert le temple de Saturne à Dougga (Thugga), qui date de Septime Sévère et de Clodius Albinus; ils ont mis au jour des débris de colonnes, des revêtements en stuc intéressants, ainsi qu'un grand nombre de stèles votives (4).

---

(1) *Revue archéologique*, t. XVII, 1891, p. 13 sq., p. 129 sq.

(2) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 137.

(3) Geffroy, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 227, 299.

(4) Doublet, *le Musée Alaoui en 1891*, p. 3. — La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 362. — Boissier, séance de l'Académie des inscriptions du 27 novembre 1891 (*Revue critique*, 1891, deuxième semestre, p. 440).

§ 70. — Aux Ouled-Agla (au sud de Bordj-bou-Arérédj) a été trouvée une stèle à Saturne portant des représentations analogues à celles déjà connues de Mons, Beni-Fouda, Sétif, etc., et dédiée par un prêtre du dieu, *M. Ca[ecilius ou Ipurnius] Sabinus* (c'est ainsi que j'ai lu) et sa femme (1).

§ 71. — M. Poulle a publié (2) une inscription de Sigus, dédiée au « *[D] eo Sancto [Ba] liddiri* ». Ce dieu est déjà nommé dans deux inscriptions du même endroit (3).

§ 72. — Dans la *Revue archéologique* (4), M. Vercoûtre étudie quelques divinités topiques africaines : Eruc et Malagbel (qu'il rapproche du nom Malaca, commun à plusieurs localités phéniciennes, en particulier Guelma). Je ferai remarquer que pour affirmer l'existence de ce dieu Eruc, M. Vercoûtre se base sur une inscription de Sertei où il y a non ERUC, mais FRUG : *Deo sanc(to) Frug(i)fero Aug(usto)* (5).

§ 73. — Sur un fragment de Tabarca, édité par M. Toutain (6), on lit : *Plut(oni) Variccalae Aug.* M. Toutain voit dans le mot *Variccalae* un nom punique latinisé : il le rapproche de la racine Baric, qui exprime l'idée de bénédiction, et de ses dérivés. Il s'agirait d'un *Pluto frugifer*. M. Schmidt (7), tout en reconnaissant que l'hypothèse est acceptable, se demande s'il ne conviendrait pas de lire *Plutoni, Variccalae Aug(ustis)*. *Variccala* serait un surnom de Cérès, souvent associée à Pluton.

§ 74. — A l'Henchir-el-Matria (municipium Numiulitanum),

(1) Poulle, *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 364.

(2) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 310.

(3) *Recueil de Constantine*, t. XXIV, pp. 172 et 174. *Ephemeris epigraphica*, t. VII, n° 792.

(4) T. XVII, 1891, p. 156.

(5) *C. I. L.*, 8826. *Mélanges de l'École française de Rome*, t. X, 1890, p. 434 (il n'y a aucune raison sérieuse de douter que cette inscription vienne de Sertei). — *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 363.

(6) *Mélanges*, t. XI, p. 81.

(7) *C. I. L.*, Supplément, n° 17330.

MM. Denis et Carton ont dégagé un temple en l'honneur de la triade Capitoline (1).

§ 75. — Un bel autel en marbre blanc, découvert à Philippeville, est dédié à *Hygia Augusta* (2).

§ 76. — A Maktar, M. le contrôleur civil Bordier a tiré de la basilique voisine de l'amphithéâtre un autel portant une dédicace en dix-huit lignes, qui a été faite à l'occasion d'un taurobole et d'un criobole (3). Les mentions de ces sacrifices sont rares en Afrique (4).

§ 77. — M. Pallu de Lessert a présenté de nouvelles observations sur les assemblées provinciales et le culte provincial dans l'Afrique romaine (5), pour faire suite à un travail paru en 1884 dans le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines*. M. Pallu de Lessert ne pense pas que les provinces africaines aient connu le culte de Rome et d'Auguste : il était remplacé par celui des empereurs divinisés. Il en voit une preuve dans les actes, récemment publiés, de S<sup>t</sup> Fabius, porte-étendard à Césarée : on y lit qu'au milieu d'une fête, où M. Pallu de Lessert reconnaît avec raison, je crois, une cérémonie célébrée par l'assemblée provinciale de la Maurétanie Césarienne, le saint refusa d'adorer les images des princes morts (*imagines mortuorum*). Ce culte des divi devint facilement populaire chez les Africains qui, après la mort de leurs rois indigènes, les vénéraient comme des dieux (6). M. Pallu de Lessert joint à ses observations tous les textes qui

(1) Doublet, *Le musée Alaoui en 1891*, p. 3. — La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1891, p. 362.

(2) Gauckler, *Bulletin du Comité*, 1891, p. 205.

(3) La Blanchère, *l. c.*, p. 362.

(4) *C. I. L.*, nos 5524 et 8203. Il ne me semble pas certain que le bas-relief d'Ellez, publié dans le *Bulletin des antiquités africaines*, t. II, 1884, pl. XIII (p. 255), représente un taurobole. — Pour la déesse *Africa* et des représentations de déesses-mères trouvées à Carthage, voir plus loin (*Antiquités figurées*).

(5) *Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie de la Société d'Oran*, t. XI, 1891, p. 1.

(6) Voir plus haut, § 19.

ont conservé le souvenir de ces assemblées et de ce culte provincial en Afrique.

A ces textes doit être ajoutée une inscription récemment découverte par M. de la Martinière à Volubilis : elle nomme une flaminique de la province de Tingitane (1).

§ 78. — Dans un article paru il y a plus d'un an (2), M. Schmidt a montré qu'une inscription d'Henchir-ed-Dekir nous faisait connaître le règlement d'une curie municipale. Cette curie avait à sa tête un *flamen*. Le travail de M. Schmidt a donné à M. Hirschfeld l'occasion de dire quelques mots (3) sur les *flamines perpetui* d'Afrique, question qu'il a déjà étudiée à deux reprises. Selon lui, les prêtres (flamines) des diverses curies, entre lesquelles étaient répartis en Afrique les citoyens des communes, étaient annuels. Les flamines perpetui, si communs en Afrique, s'en distinguent : ce sont les prêtres chargés du culte impérial au nom de la commune tout entière.

M. Schmidt est revenu sur cette question (4). M. Mommsen pensait que le flaminat perpétuel des communes africaines était un sacerdoce à vie et qu'il y avait un *flamen* pour chaque *divus*. M. Schmidt ne croit pas que le flaminat, en tant que sacerdoce, ait été perpétuel et il est porté à croire qu'il y avait annuellement deux flamines, l'un pour les *divi* ou pour le *divus* que la commune vénérât particulièrement, l'autre pour l'empereur régnant (5). Dans les curies, aussi bien que dans les communes, le flaminat, en tant que *sacerdoce*, était annuel, mais le *titre* était perpétuel en raison des droits honorifiques dont on jouissait après l'écoulement du sacerdoce.

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 144.

(2) *Rheinisches Museum fuer Philologie*, t. XLV, 1890, p. 599.

(3) *Hermes, Zeitschrift fuer classische Philologie*, t. XXVI, 1891, p. 150.

(4) *Rheinisches Museum*, t. XLVII, 1892, p. 125. Quoique cet article soit de 1892, je crois devoir en rendre compte en même temps que de la note de M. Hirschfeld, à laquelle il répond.

(5) M. Schmidt ne semble pas connaître l'excellent livre de M. l'abbé Beurlier (*Essai sur le culte rendu aux empereurs romains*, Paris, 1890) qui a touché cette question des *flamines perpetui* (p. 185) et dont l'opinion se rapproche de la sienne.

§ 79. — M. de la Martinière a trouvé à Volubilis une dédicace gravée en 158 par les soins des membres d'un collège religieux, les *cultores domus Augustæ* (1). Ce texte doit être en particulier rapproché des *cultores* d'Antonin-le-Pieux à Thibilis (2).

§ 80. — M. Maspéro publie dans les *Collections du musée Alaoui* (3) une nouvelle *tabella devotionis* découverte à Sousse. C'est un feuillet de plomb, datant du troisième siècle environ. Il contient une adjuration en grec à l'esprit démonien gisant ici (l'esprit du mort enfermé dans le tombeau où le magicien déposa ce feuillet), au nom de Dieu tout-puissant, d'aller vers Urbanus et de le ramener à Domitiana, sa maîtresse, qu'il avait abandonnée. Ce Dieu, dont les titres et attributs sont longuement énumérés, est le Dieu d'Israël; le texte primitif a été rédigé par un juif ou un homme pénétré des idées juives, mais la copie que nous en avons contient des fautes qui prouvent que le magicien qui la fit n'était ni juif, ni judaïsant.

#### TRAVAUX PUBLICS, INDUSTRIE, COMMERCE, ETC.

§ 81. — A l'Académie des inscriptions (4), M. M.-R. de la Blanchère a lu un mémoire sur l'aménagement de l'eau courante dans l'Afrique romaine. Il a étudié en particulier les travaux hydrauliques de la région de l'Enfida.

---

(1) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 17.

(2) *C. I. L.*, VIII, 5523. Cf. Lacour-Gayet, *Antonin-le-Pieux et son temps*, p. 362.

(3) Fascicule VIII, avec une planche. MM. Bréal et Maspéro ont déjà publié dans le fascicule V une *tabella devotionis* découverte aussi à Sousse et datant, autant qu'il semble, du second siècle après Jésus-Christ. C'est un texte latin écrit en caractère grecs. — Le P. Delattre a trouvé une quarantaine de ces tabellae à Carthage (cf. *C. I. L.*, nos 12504 sq.) et on annonce la découverte de dix-sept plaques nouvelles et de débris d'autres à Sousse : elles portent des incantations en lettres latines et grecques et offrent parfois la figure des démons évoqués (Doublet, *le Musée Alaoui en 1891*, p. 1).

(4) Séance du 18 décembre 1891 : *Revue critique*, 1891, deuxième semestre, p. 520.

§ 82. — La célèbre inscription de distribution d'eau de Lamasba, découverte par M. Masqueray (1), est entrée au musée d'Alger par les soins de M. Maupas, conservateur du musée. Deux petits fragments sont encore inédits ; je les publierai prochainement.

§ 83. — Dans une note sur les poteries communes d'Afrique (2), M. Toutain donne des indications sur les différentes formes en usage et sur la manière dont il est possible de les classer.

§ 84. — Le R. P. Delattre a publié dans les *Mélanges de l'école française de Rome* (3), des listes de marques céramiques grecques et romaines, recueillies à Carthage de 1888 à 1891 : 1° estampilles de briques dont plusieurs sont de fabrication italienne : l'une d'elles (n° 5) a été retirée du béton formant le radier du neuvième réservoir des citernes du bord de la mer, et atteste, par conséquent, l'origine romaine et non punique de ces grandes citernes ; — 2° estampilles d'amphores et d'autres grands vases ; — 3° estampilles grecques sur anses d'amphores et sur d'autres vases : sur une poterie rouge, à couverte jaunâtre, se lit la marque d'un potier carthaginois, *Μέγων* ; — 4° graffites et inscriptions peintes sur des amphores ; — 5° marques sur des lampes et sur des poteries rouges fines ; — 6° marques sur pierres dures (cornalines, agates).

§ 85. — Le *Recueil de Constantine* (4) publie d'autres marques de poteries, découvertes par MM. le commandant de Lacomble et le lieutenant Hannezo dans la nécropole romaine de Sousse.

§ 86. — A Tabarca, M. Dautheville, capitaine au 4<sup>e</sup> régiment de zouaves, a recueilli un assez grand nombre de débris en métal et en os, soit travaillés, soit bruts, qui semblent appartenir

---

(1) *C. I. L.*, VIII, n° 4440 et *Ephemeris epigraphica*, t. VII, n° 788.

(2) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 305.

(3) T. XI, p. 53 et 323. — Ces listes font suite à des listes semblables déjà publiées, soit dans la *Revue archéologique*, soit dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*.

(4) T. XXVI, p. 418.

à l'atelier d'un petit fabricant (1). Il y a une quinzaine d'années, M. Dufour a trouvé un atelier semblable à Djemila (Cucul) (2).

§ 87. — Une inscription bilingue (grecque et latine) d'un médecin oculiste a été découverte à Cherchel (3).

#### NÉCROPOLES ROMAINES

§ 88. — A Sousse, les fouilles ont continué dans la nécropole romaine sous la direction de MM. le commandant Privat et les lieutenants Hannezo et De Bray. Dans un hypogée, ces officiers ont trouvé plusieurs fresques en assez bon état, avec des personnages et des inscriptions (4).

§ 89. — A Salakta (Sullectum), port romain important où l'on voit encore les ruines d'un grand fort, M. Hannezo (5) a en partie exploré la nécropole située le long de la mer, nécropole où l'on trouve différents types : 1° Tombeaux maçonnés ayant la forme d'un demi-cylindre qui repose sur plusieurs gradins ; à l'intérieur, les corps sont placés sous un couvercle en dos d'âne ou plat formé d'amphores, de tuiles ou de dalles en pierre ; — 2° Boîtes rectangulaires en pierre, formées par de simples dalles ; — 3° Amphores sciées par le milieu pour permettre l'introduction du corps ; — 4° Amphores coupées en deux dans le sens de la longueur, chacune des deux parties recouvrant un corps ; — 5° Sorte de bol allongé, renversé et couvrant un corps d'enfant ; — 6° Urnes cinéraires avec ou sans couvercle. Tous ces types sont déjà connus par d'autres nécropoles. On a trouvé

(1) Toutain, *Mélanges de l'École de Rome*, t. XI, p. 185.

(2) Héron de Villefosse, *Gazette archéologique*, 1879, p. 262. Cf. *Recueil de Constantine*, t. XX, 1879-1880, p. 213.

(3) *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1891, p. XLII.

(4) La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 361. — Le fac-simile d'une de ces peintures a été envoyé au musée du Bardo (Doublet, *Le musée Alaoui en 1891*, p. 1).

(5) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 284. — Une partie de cet article a déjà paru dans le *Bulletin du Comité*, 1890, p. 445.

dans ces tombes quelques os de volailles, des poteries grossières rougeâtres ou grisâtres, plusieurs fioles en verre incolore ou bleu, quelques objets en bronze (fragments d'une patère, d'un miroir, etc.), quelques monnaies frustes dans les urnes cinéraires (M. Hannezo a reconnu une Lucille, un Marc-Aurèle, un Constantin II).

§ 90. — M. Duprat (1) a décrit un groupe de tombes creusées dans le roc près de Tébessa. Elles mesurent en moyenne 1<sup>m</sup> 80 de longueur, 0<sup>m</sup> 45 de large, 0<sup>m</sup> 35 de profondeur; les extrémités sont arrondies; le couvercle était formé par des tuiles plates. On a remarqué à l'intérieur des traces d'épaisses couches de plâtre dans lesquelles les corps ont dû être ensevelis; quelques poteries grossières ont été trouvées, ainsi qu'une lampe et une fiole en verre. M. Duprat y voit, je crois à tort, des sépultures puniques: l'usage de creuser des tombes dans le roc a persisté bien après la domination carthaginoise.

#### ANTIQUITÉS FIGURÉES

§ 91. — Le R. P. Delattre a découvert à Carthage (2) une mosaïque représentant l'amour et Psyché avec ces inscriptions: « *Omnia dei (de l'amour) sunt. — Agimur, non agimus.* »

§ 92. — La belle mosaïque des Ouled-Agla (au sud de Bordj-bou-Arérij), découverte il y a trois ans par M. Puech, a été reproduite en couleurs dans une excellente planche du *Recueil de la Société archéologique de Constantine* (3), exécutée par MM. Orégon et Marchand. Elle représente quelques-unes des métamorphoses de Jupiter: M. Audollent en a déjà dit quelques mots dans les *Mélanges de l'École française de Rome* (4). M. Héron de Villefosse a fait remarquer (5) l'analogie de style qu'elle offre

(1) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 280.

(2) Héron de Villefosse, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 28.

(3) Planche in-f° annexée au tome XXVI.

(4) T. X, 1890, p. 433.

(5) *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 345.

avec la mosaïque de Lillebonne, due à un artiste de Carthage. — On a malheureusement négligé de recouvrir de terre cette mosaïque des Ouled-Agla : les gelées de l'hiver dernier et les nombreux seaux d'eau qu'on a jetés sur elle à chaque visite l'ont en grande partie détruite. Sur la proposition de M. Bigonnet, conseiller général et maire de Bordj-bou-Arérij, le conseil général du département a voté une somme de trois mille francs pour son enlèvement et son installation dans la salle du conseil à Constantine.

§ 93. — A Bordj-R'dir, au sud-est des Ouled-Agla, il existe dans un gourbi une petite mosaïque représentant une chasse au sanglier. Je ne crois pas qu'elle ait encore été signalée.

§ 94. — A Bougie (Saldae), on a découvert il y a plusieurs années, en creusant les fondations de l'hôpital civil, une mosaïque représentant la tête de l'Océan, flanquée de deux Néréides sur des chevaux marins : ce tableau est encadré dans des rinceaux du milieu desquels sortent divers animaux. La Société de Constantine en a donné une belle planche en couleurs, jointe à celle de la mosaïque des Ouled-Agla. On sait que les représentations de l'Océan ne sont pas rares sur les mosaïques (cf. par exemple celle d'Aïn-Temouchent conservée aux bureaux du génie à Sétif).

§ 95. — M. Petersen fait remarquer (1) la ressemblance qu'offre un relief hellénistique de Rome, représentant la victoire d'Apollon sur Marsyas (2) avec la mosaïque de Portus Magnus, conservée au musée d'Oran et étudiée par M. Robert (3).

§ 96. — A Announa (Thibilis), M. Bernelle a découvert dans ses fouilles (4) un bloc de marbre orné de deux bas-reliefs qui

---

(1) *Mittheilungen des deutschen archaologischen Instituts, Roemische Abtheilung*, t. VI, 1891, p. 375.

(2) *Bullettino della commissione comunale di Roma*, 1891, planche XI.

(3) Dans le *Jahrbuch des archaologischen Instituts*, année 1890.

(4) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 251 et planche XVII (rapport de M. S. Reinach sur une communication de M. Bernelle). — Sur les fouilles de M. Bernelle, voir plus haut, § 30.

représentent : 1° Hercule étouffant le lion de Némée ; 2° un scyphos, une massue et des animaux divers (lion, cheval, etc.). Le style en est détestable. Sur une autre face de ce bloc, il y avait une dédicace à Hercule pour le salut et la victoire de l'empereur Marc-Aurèle.

§ 97. — M. Reinach a publié (1), d'après une photographie de M. Farges, un sarcophage en marbre blanc, découvert par M. Sarrazin à Tébessa, et datant probablement du second siècle. Sur les faces latérales, on voit Apollon, assis près de son trépied, et Minerve ; sur le devant, dix figures représentant les Muses et Mnémosyne.

§ 98. — A Tipasa, j'ai trouvé dans l'église de Sainte Salsa (2), de très nombreux débris du sarcophage de la sainte. C'est une œuvre payenne, du III<sup>e</sup> siècle environ, représentant la visite de Séléné à Endymion.

§ 99. — J'ai trouvé à Madaure un bas-relief représentant Priape.

§ 100. — Dans le département d'Oran, à Aïn-Temouchent (Albulae), on a découvert des fragments d'une statue en marbre (3). Le visage, imberbe, est encadré par des boucles frisées qui pendent régulièrement. Cette coiffure doit être comparée à celle des cavaliers maures de Lusius Quietus, représentés sur la colonne Trajane (4). Les fragments dont il s'agit sont entrés au musée d'Oran par les soins de M. Demaeght.

§ 101. — M. Waille publie (5) un petit bronze, trouvé à Berrouaghia et appartenant à M. Paul, préfet d'Alger. Il représente l'Afrique, en buste, coiffée d'une tête d'éléphant. M. Waille rapproche cette image du buste de la déesse Africa trouvé à Thi-

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 156 et pl. XIV-XV.

(2) Voir plus loin, § 117.

(3) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, p. 561 et planche.

(4) Froehner, *Colonne Trajane*, pl. 86-87 (= Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités*, t. III, p. 787, fig. 2742).

(5) *Revue archéologique*, t. XVII, 1891, p. 380.

bilis et appartenant au musée de Constantine. On sait qu'on retrouve la même déesse sur des monnaies et des lampes (1).

§ 102. — Une note de M. Héron de Villefosse sur une communication du R. P. Delattre (2) concerne des statuettes d'une assez basse époque et d'un très mauvais art, en terre jaunâtre ou rougeâtre, de 0<sup>m</sup>13 de hauteur moyenne, et représentant des déesses-mères assises : plusieurs tiennent un enfant sur les genoux.

§ 103. — Les miroirs recueillis en Afrique proviennent en général de tombes ; la nécropole de Bulla Regia, explorée par M. le docteur Carton, en a fourni un assez grand nombre, dont quatre offrent sur le dos des reliefs, malheureusement très endommagés. M. Reinach les publie dans les *Collections du musée Alaoui* (3). Ils représentent :

1° Un jeune homme couché sur un lit ; une femme semble lui apporter quelque breuvage.

2° Trois figures, une de femme et deux d'hommes ; le miroir est trop endommagé pour que le sujet puisse être reconnu.

3° Un buste de femme voilée entre deux fleurs et un pavot, peut-être Cérès.

4° Ménélas rencontrant Hélène après la prise de Troie et désarmé par sa beauté (4).

§ 104. — M. de Cardaillac a publié dans le *Bulletin d'Oran* (5)

(1) Une lampe représentant l'Afrique, trouvée récemment à Sousse, vient d'entrer au musée du Bardo (Doublet, *Le musée Alaoui en 1891*, p. 1).

(2) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 157.

(3) Fascicule VII.

(4) Je signalerai à ce propos un miroir à relief de 0<sup>m</sup>08 de diamètre, trouvé par M. Choynet à Rapidi. Il représente à gauche Mars casqué, tenant une lance et conduit par un Amour vers Vénus endormie à droite sous un arbre (Masqueray, *Bulletin de correspondance africaine*, t. II, 1884, p. 73 et notes inédites de M. Choynet qui m'ont été communiquées par M. de Grammont).

(5) T. XI, 1891, p. 123 et planche.

une douille en bronze, trouvée par M. Canal au champ de manœuvres de Tlemcen (Pomaria) : on y voit trois médaillons représentant des têtes peu distinctes, des fleurs et des guirlandes. M. de Cardailiac y croit reconnaître la douille d'une hampe de drapeau ou d'enseigne militaire.

## LITTÉRATURE

§ 105. — Une inscription métrique que j'ai découverte à Ras-el-Oued, au sud-ouest de Sétif, reproduit des vers d'une Silve de Stace, pris sans doute dans un recueil à l'usage des graveurs d'inscriptions.

§ 106. — A Madaure, patrie du poète Apulée, j'ai trouvé plusieurs épitaphes d'*Apulei*.

§ 107. — M. Vernier a étudié (1) la versification populaire latine en Afrique dans les œuvres des poètes Commodien (2) et Verecundus et dans les inscriptions métriques, plus nombreuses en ce pays que partout ailleurs. La quantité classique avait été fort modifiée par le langage populaire. Seules les anciennes toniques longues restaient généralement longues; toutes les autres syllabes sonnaient comme des brèves. Cependant les syllabes atones longues par position ne pouvaient passer facilement pour des brèves que si elle renfermaient une des lettres *l, m, n, r, s*, considérées par les grammairiens latins comme des semi-voyelles qui n'avaient pas grande consistance. Les atones brèves voisines de l'accent tombaient souvent. On avait conservé la distinction des temps forts et des temps faibles, ainsi que la distribution des syllabes dans les pieds. De la versification classique, on reproduisait donc les accents et les coupes; il ne

---

(1) *Revue de philologie*, t. XVI, 1891, p. 14 et 117; — *Revue archéologique*, t. XVIII, 1891, p. 371.

(2) Au sujet de Commodien, voir quelques pages de M. Boissier, *La fin du paganisme*, t. II, p. 22 sq. — M. Manitius (*Rheinisches Museum*, t. XLVI, 1891, p. 150) pense que Commodien s'est servi des *Disticha Catonis*, œuvre qui est par conséquent antérieure à la seconde moitié du troisième siècle.

restait presque rien de la quantité. Les vers de Commodien sont bâtis d'après ces principes réguliers. Les auteurs des inscriptions métriques s'en affranchissaient souvent par ignorance ; les graveurs les trahissaient aussi quelquefois. De là, souvent, des vers qui paraissent bien difficiles à scander. M. Vernier en étudie un certain nombre. Dans ces inscriptions métriques, les hexamètres dominent, entremêlés parfois de prose ou de pentamètres ; on trouve aussi d'autres mètres, en particulier des mètres iambiques.

§ 108. — Une épitaphe métrique acrostiche, découverte, il y a longtemps déjà, à Aumale a été publiée par MM. Cagnat (1) et Toutain (2). Ces mauvais vers louent la piété des membres de la famille qui ont élevé le monument.

### Époque chrétienne

#### HISTOIRE, PATRISTIQUE

§ 109. — M. A. Robinson a publié (3) la passion des martyrs Scillitains et celle des saintes Félicité et Perpétue. On possède à présent deux versions de cette dernière passion, l'une en latin, l'autre en grec. M. l'abbé Duchesne me semble avoir prouvé (4), contre l'opinion de MM. Harris et Gifford, premiers éditeurs du texte grec, et de M. Harnack (5), que le latin est l'original. Le grec donne pourtant une indication utile, celle de la patrie de sainte Perpétue et de ses compagnons, Thuburbo minus.

---

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 199.

(2) *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 432.

(3) *Texts and Studies. Contributions to biblical and patristic literature*, t. I, partie 2. Cambridge, 1891.

(4) *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 39.

(5) M. Massebiau (*Revue des religions*, t. XXVI, 1891, p. 96) pense que les arguments de M. Duchesne ne sont pas bien solides, mais les raisons qu'il donne de son côté ne me paraissent pas convaincantes. M. Hilgenfeld croit que l'original était en punique, ce qui est absolument invraisemblable. M. Robinson a conclu, comme l'abbé Duchesne, à la priorité du texte latin.

§ 110. — M. Le Blant commente dans les *Collections du musée Alaoui* (1) une humble pierre, trouvée à Testour (Tichilla) et datant, semble-t-il, du cinquième siècle. Elle nomme : « *Santas tres Maxima et Donatilla, Secunda bona puella, Stefanus.* » Il s'agit du protomartyr saint Étienne dont les reliques ont dû être associées à celles des trois vierges Maxima, Donatilla et Secunda, décapitées sous Dioclétien à Thuburbo Lucernaria en Proconsulaire et dont le P. De Smedt a récemment retrouvé la passion, écrite, il est vrai, à une basse époque (2).

§ 111. — Deux inscriptions de Beni-Fouda et de Khenchela (3), gravées l'une sur un linteau de porte, l'autre sur un pilastre, ont appartenu à des églises donatistes, comme le prouve l'acclamation *Deo laudes* qui y est gravée.

§ 112. — A propos des vicaires de l'époque de Constantin, M. Pallu de Lessert (4) se prononce, comme l'abbé Duchesne (5) et indépendamment de lui, contre les récentes théories de M. Seeck sur la querelle des donatistes et des catholiques au temps de Constantin.

§ 113. — M. Schmidt a étudié (6) certains détails de la chronologie des œuvres de Tertullien. Le *De corona* fut composé quelques mois après la mort de Septime-Sévère, dans l'automne de l'année 211, à une époque où la persécution menaçait. L'*Ad Scapulam* fut écrit en pleine persécution, non-seulement après la mort de Septime Sévère, mais aussi après celle de Géta (février 212) : car il résulte de plusieurs passages qu'il n'y avait alors qu'un empereur. Une éclipse de soleil, survenue peu de

---

(1) Fascicule VIII.

(2) Sur ces saintes, voir encore Lejay, *Revue critique*, 1892, premier semestre, p. 207.

(3) Toutain, *Mélanges de l'École française de Rome*, t. XI, p. 424 et 427. — Poulle, *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 383.

(4) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 40 sq.

(5) *Mélanges de l'École de Rome*, t. X, 1890, p. 589. — Il y a cependant quelques divergences entre les deux savants (voir Pallu de Lessert, *l. c.*, p. 166 sq.).

(6) *Rheinisches Museum*, t. XLVI, 1891, p. 77.

temps avant la publication de cet ouvrage et mentionnée par Tertullien comme un des signes de la colère imminente de Dieu, est rapportée par un astronome Berlinoise, M. Ginzcl, au 14 août 212. L'*Ad Scapulam* est donc un peu postérieur à cette date.

§ 114. — Dans son beau livre, *La fin du paganisme* (1), M. Boissier, qui a insisté sur l'influence de l'éducation classique sur les auteurs chrétiens, a eu souvent l'occasion de parler des Pères africains.

Il étudie en particulier le traité du *Manteau*, où plus que partout ailleurs le rhéteur apparaît chez Tertullien ; l'*Octavius*, ce dialogue cicéronien où Minucius Félix s'évertue à prouver que les croyances chrétiennes ne sont pas des nouveautés dangereuses, mais se trouvent en partie déjà dans la philosophie antique ; les *Confessions* de Saint Augustin : il montre que la conversion du saint fut préparée par l'étude de la philosophie et qu'elle ne lui fit pas oublier les lettres profanes. Dans le *Traité de la doctrine chrétienne*, où les mérites de la littérature chrétienne sont proclamés pour la première fois, Saint Augustin s'adresse aux clercs ; quant aux laïques, il ne songe pas à leur recommander de se passer de cette éducation classique, toute imprégnée de paganisme, que tant de générations avaient reçue et qui semblait encore indispensable aux jeunes gens. — A la fin du second volume, M. Boissier étudie longuement la *Cité de Dieu* de Saint Augustin et les circonstances qui ont fait naître cette œuvre.

#### DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

§ 115. — La basilique de Damos-el-Karita à Carthage est le monument chrétien le plus important que l'on connaisse en Afrique : on sait qu'elle a été découverte par le R. P. Delattre. Le savant prêtre a donné dans le *Recueil de Constantine* (2) un plan de cet édifice, auquel il a joint quelques explications. Les parties fouillées jusqu'à ce jour sont :

(1) Paris, Hachette, 1891, 2 volumes in-8°.

(2) T. XXVI, p. 185 et planche I.

1° La basilique proprement dite, orientée du sud au nord, rectangulaire et mesurant soixante-cinq mètres de long sur quarante-cinq de large. Elle a neuf nefs, séparées par des colonnes ; la nef centrale est large de 12<sup>m</sup>80. Au sud, une abside, ornée d'une mosaïque où l'on voit des vases et des ornements. — Cette basilique présente une sorte de transept placé, non immédiatement, mais une quinzaine de mètres en avant de l'abside et formant une croix latine avec la grande nef ; il est limité de chaque côté par une colonnade et terminé à l'est par une abside qui a été reportée plus tard plus en avant, dans le transept même (1). A l'intersection de la nef et du transept se trouvait l'autel, très probablement en bois, dont l'emplacement est marqué par les quatre colonnes du ciborium qui le surmontait.

2° Au nord de cette basilique, par conséquent en avant du mur de façade, se trouve une sorte d'atrium à ciel ouvert, de forme demi-circulaire, bordé d'un portique et présentant en son milieu la trace d'une fontaine ou canthare qui servait aux ablutions des fidèles. En face de la porte de la basilique, au point saillant de la courbe de ce portique, se trouve une chapelle funéraire en forme de trèfle, d'un type rencontré déjà dans la campagne romaine et en Afrique, et dont chaque absidiole contenait une tombe : des martyrs reposaient peut-être à cet endroit.

3° Au sud de la basilique, derrière l'abside terminant la nef, il y avait un baptistère et des sacristies.

Dans ces ruines, le P. Delattre a trouvé plus de douze mille fragments d'inscriptions, de nombreux débris de sarcophages à figures, des bas-reliefs, entre autres les deux qui représentent la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus et l'ange annonçant aux bergers la naissance du Sauveur (œuvres paraissant appartenir à l'époque byzantine).

---

(1) Peut-être est-il permis de se demander si ce « transept » ne représenterait pas la nef d'une église primitivement orientée, selon l'usage, de l'est à l'ouest, avec abside à l'est, église qui aurait été ensuite incorporée dans la grande basilique, orientée du sud au nord.

Le P. Delattre publie une quarantaine de fragments d'épithes latines et grecques, trouvés dans ces fouilles en 1888 et 1889, entre autres l'inscription d'une *c(larissima f)emina*.

§ 116. — Le service des monuments historiques a achevé de déblayer la célèbre basilique de Tébessa. M. Ballu, l'architecte bien connu, inspecteur général du service en Algérie, prépare une publication importante sur cet édifice.

§ 117. — J'ai fait des fouilles dans la basilique de Sainte Salsa à Tipasa. Elles ont été rapidement résumées dans une note des *Mélanges de l'École française de Rome* (1). Un mémoire étendu est sous presse ; il sera accompagné de planches exécutées par M. Gavault, architecte.

§ 118. — J'ai aussi fouillé en partie la basilique de Kherbet-Guidra (Sertei), au nord-est de Bordj-bou-Arérij, édifice où M. le capitaine Brochin a déjà découvert une mosaïque intéressante.

§ 119. — Toute la région entre Sétif et Batna est pleine d'églises chrétiennes que j'ai étudiées dans un récent voyage. Plusieurs d'entre elles mériteraient d'être fouillées.

§ 120. — On a découvert à Beni-Fouda (ou Sillègue, au nord-est de Sétif) des fragments d'un ars de ciborium. Sur l'un d'eux, se voit Daniel entre deux lions avec cette inscription « *Daniel in lacu leonum* (2). »

§ 121. — M. Poulle édite (3) plusieurs inscriptions de Beni-Fouda qui semblent chrétiennes : on y trouve l'expression ordinaire de *mensa*. Deux d'entre elles sont de 331 et de 342, dates relativement élevées pour les textes épigraphiques chrétiens de cette région.

---

(1) T. XI, p. 179. — Sur ces fouilles, voir encore Duchesne et Geffroy, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 108 et 193 ; Gavault, *La Revue algérienne*, 1891, quatrième trimestre, nos 9 et 10.

(2) Ma lecture. Cf. Poulle, *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 378.

(3) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, p. 384, 385.

§ 122. — M. Poulle publie (1) aussi une inscription chrétienne de Sétif, datant de 454, qu'on lit sur une mosaïque tombale.

§ 123. — Dans le *Bulletin d'Oran*, M. Demaeght édite plusieurs inscriptions chrétiennes : une de Lamoricière (Altava), datant de 432, avec la formule *discessit* (2); plusieurs autres de Lalla Marnia (Numerus Syrorum) de 359, 374 et environ 420, avec l'expression bien connue *domus romula* pour indiquer le tombeau (3); une enfin de Ternaten, près de Fren dah; c'est la plus intéressante de toutes à cause de l'indication détaillée du jour de la mort : « *recessit die martis luna XXI, idus augustas a(nno) p(rovinciae) CCCXLI* (480 après Jésus-Christ) (4).

§ 124. — Le P. Delattre, auquel on doit déjà une étude sur les lampes chrétiennes de Carthage (5), a entrepris (6) un catalogue complet et méthodique de la magnifique collection de lampes du musée Saint-Louis; ce catalogue est groupé par sujets : le poisson, le lion, le cerf, le cèdre, le palmier, etc.

§ 125. — M. Héron de Villefosse a présenté à l'Académie des inscriptions (7) un brûle-parfum en bronze découvert par M. de la Martinière à Volubilis. Il se compose d'un foyer de forme ronde soutenu par trois pieds et d'un couvercle également rond, découpé à jour et surmonté d'une croix grecque. Une chaînette, placée au sommet du couvercle, servait à suspendre l'objet; une autre chaînette fermait le couvercle et le maintenait sur le récipient.

(1) *Ibid.* p. 358. Cette copie est meilleure que celle qui a été publiée dans les *Comptes-rendus de l'Académie d'Hippone*, 1888, p. LXIX.

(2) *T.* XI, 1891, p. 564.

(3) *Ibid.*, p. 141. — Cf. peut-être aussi p. 269.

(4) *Ibid.*, p. 412 et 565.

(5) *Bibliothèque illustrée des Missions catholiques*, Lyon, 1880. Cf. Kraus, *Real-Encyklopaedie der christlichen Alterthümer*, t. II. p. 272 sq.

(6) *Lampes chrétiennes de Carthage* (tirages à part de la *Revue de l'art chrétien*, Lille, 1890-1891).

(7) *Comptes-rendus*, 1891, p. 273.

§ 126. — Une bague chrétienne de Cherchel porte l'inscription : *Arsite, in deo vivas* (1).

### Musées, Sociétés savantes, etc.

#### MUSÉES

§ 127. — Le musée Alaoui, pour lequel Ali-bey a concédé une aile de son palais du Bardo, est assurément une des créations les plus intéressantes que la Tunisie doive au protectorat français. On sait qu'il a été installé à l'époque où M. M.-R. de la Blanchère, ancien professeur à l'École des Lettres d'Alger, dirigeait le service tunisien des antiquités (2). Il n'a pas cessé de s'accroître. Trois grandes salles sont déjà ouvertes. L'une, l'ancien appartement des femmes, est une véritable merveille d'art arabe : elle a été restaurée avec le plus grand talent par le service des antiquités, en particulier par M. Pradère. Une autre salle contient des sculptures, des bas-reliefs et des inscriptions, en particulier la collection des stèles du sanctuaire de Saturne, découvert à Thignica. Dans la troisième, il y a encore quelques sculptures (dont une belle tête de Minerve, provenant de Carthage) et une très importante collection de mosaïques, parmi lesquelles on remarque surtout celle de Neptune, trouvée à Sousse par le quatrième régiment de tirailleurs (elle couvre 137 mètres carrés) et la belle série des mosaïques chrétiennes de Tabarka, dues aux fouilles de MM. Toutain, Pradère et Woog. — M. G. Doublet, inspecteur, chef du service des antiquités et des arts, a publié la liste des accroissements du musée en 1891 (3) : j'ai eu plusieurs fois l'occasion de me servir de cet opuscule dans les pages qui précèdent. — Le recueil des *Collections du musée Alaoui* (4), dont il a paru huit fascicules, est une publica-

(1) Waille et Gauckler, *Revue archéologique*, t. XVII, 1891, p. 146.

(2) Voir Perrot, *Journal des Savants*, 1888, p. 420.

(3) *Le musée Alaoui en 1891* (extrait du *Journal officiel Tunisien* du 14 janvier 1892), 4 pages.

(4) Paris, Didot, 1890 sq., in-4° (sous la direction de M.-R. de la Blanchère).

tion de premier ordre, dans laquelle le travail a été partagé entre nos savants les plus éminents, MM. Le Blant, Bréal, Duchesne, Maspéro, etc. : j'ai parlé plus haut des fascicules VI-VIII (1).

§ 128. — Le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts fait une œuvre des plus utiles en entreprenant la publication des musées d'Algérie en deux séries : 1<sup>o</sup> albums accompagnés d'un texte explicatif ; 2<sup>o</sup> catalogues (2). Il n'a rien paru de ces deux publications en 1891, mais l'album du musée de Constantine (texte par MM. Doublet et Gauckler) est sous presse, il fera suite à l'album du musée d'Alger qui a été publié en 1890 par M. Doublet et qui contient d'excellentes planches (3).

§ 129. — Le musée le plus important de l'Algérie est celui de Cherchel, installé misérablement dans un préau. M. Waille en a donné un catalogue sommaire dans le huitième chapitre de sa thèse latine (4), en y joignant quatre planches où sont reproduites les principales œuvres d'art trouvées à Cherchel et actuellement conservées soit au musée, soit à Alger, soit à Paris ; la plupart sont inédites. Beaucoup présentent de l'intérêt, par exemple :

1<sup>o</sup> Une tête d'Apollon archaïque, du type de l'Apollon dit du théâtre ou (à tort) de l'omphale.

2<sup>o</sup> Une statue féminine (Héra ?), dont la tête est perdue ; elle tenait de la main gauche un long sceptre. C'est une copie d'une œuvre attique du commencement du cinquième siècle (n<sup>o</sup> 23 des planches de M. Waille).

(1) Voir § 54, 80, 103 et 110.

(2) Voir à ce sujet La Blanchère, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1891, p. 361.

(3) *Musées et collections archéologiques de l'Algérie, publiés par ordre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sous la direction de M.-R. de la Blanchère. Musée d'Alger, par Georges Doublet.* — Le travail de M. Doublet est précédé d'une préface de M. de la Blanchère, qui se plaint avec raison de l'état pitoyable de la plupart des musées d'Algérie.

(4) *De Cæsareæ monumentis quæ supersunt.* Voir plus haut, § 46.

3° Deux statues de femmes, debout, se rattachant à de beaux originaux de l'époque de Phidias-Alcamène (n° 26).

4° Une Athéna, d'après un original (en bronze) de 400 environ avant J.-C. (n° 20).

5° Statue de Déméter (?), d'après un type de la même époque dont on connaît déjà plusieurs autres répliques (n° 21):

6° Une grande statue de Jupiter assis (n° 18).

7° Une grande statue de Bacchus, modification d'un type praxitélien (n° 16).

8° Le Neptune du musée d'Alger (n° 15).

9° Une belle tête de Nérée (?) (n° 3).

10° Un petit torse, se rattachant au torse de l'Hercule du Belvédère (n° 51).

11° La Vénus du musée d'Alger, œuvre très ordinaire se rattachant au type de la Vénus du Capitole (n° 19).

12° Plusieurs statues dont les originaux sont de l'époque hellénistique, en particulier un satyre jouant avec une panthère et le groupe du satyre et de l'Hermaphrodite (nos 13 et 8).

13° Une petite tête qui m'a paru être une réplique de l'Amour dit de Centocelle.

14° Le bas-relief du Louvre, représentant une femme appuyée sur un vase (n° 34), récemment reproduit en héliogravure dans Schreiber, *Die hellenistischen Reliefbilder*.

15° Un torse ayant appartenu à une statue de Mercure ou plus probablement d'empereur; le travail, qui est bon, semble dater du commencement de l'empire (n° 33).

16° Un membre de la famille d'Auguste, peut-être Auguste lui-même (n° 41).

17° Un roi Juba II, jeune (n° 47).

18° Le buste du roi Ptolémée, conservé au Louvre (n° 29).

19° Un jeune poète (?) couronné de lierre.

20° Une statue d'un prêtre de Cybèle ou de la déesse Syrienne (n° 7).

21° De nombreux pilastres avec des rinceaux d'un excellent style (n° 53).

§ 130. — Le musée d'Oran, dû presque en entier au zèle et à l'activité de M. le commandant Demaeght, a été installé dans un vaste local donné par la municipalité.

#### ACTES DE VANDALISME

§ 131. — Les ruines de Bulla Regia ont beaucoup souffert dans ces dernières années. Une forteresse dont Tissot a pu lever le plan « n'est plus représentée, dit M. Carton (1), que par quelques blocs informes au milieu desquels a été installé un four à chaux... On a arraché aux fortifications leur revêtement en grand appareil, à l'amphithéâtre et au théâtre leurs gradins. Enfin l'arc de triomphe qui existait presque en entier lors de la seconde mission de M. Cagnat en 1882, et qu'il a reproduit dans le *Tour du monde*, a complètement disparu ; malgré mes recherches, il m'a été impossible d'en retrouver l'emplacement exact. »

§ 132. — M. Poulle (2) se plaint de la disparition presque complète des ruines de Sigus. J'ai pu constater que celles de Sidi-Yousef, à la frontière tunisienne, ont eu le même sort. Aux Ouled-Agla, à El-Achir, près de Bordj-bou-Aréridj, on m'a parlé de nombreuses inscriptions détruites. A Aïn-Melloul (au sud de Sétif), un entrepreneur a pris presque toutes les pierres de la ruine et les a transformées en caillasse : je n'ai pas retrouvé la plupart des textes épigraphiques connus.

§ 133. — A Cherchel, les thermes qu'a découverts M. Waillé continuent à être un réceptacle d'immondices.

§ 134. — A Aïn-Bridj (province d'Oran), près de trente stèles romaines ont été détruites. A Arbal (Ad Regias), on a converti de nombreuses inscriptions en moellons (3).

---

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. 207.

(2) *Recueil de Constantine*, t. XXVI, 1890-1891, p. 310.

(3) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, t. XI, p. 409.

## SOCIÉTÉS SAVANTES

§ 135. — L'Académie des inscriptions a mis au concours pour le prix ordinaire à décerner en 1894 (2,000 fr.) la question suivante : Faire l'histoire de la domination byzantine en Afrique d'après les auteurs, les inscriptions et les monuments (l'Égypte est en dehors du programme).

§ 136. — A la séance générale du congrès des sociétés savantes (27 mai 1891) (1), M. Boissier, qui revenait d'un voyage en Afrique, a parlé de l'intérêt et de l'utilité que présentent les études d'archéologie africaine. Il a insisté sur les services que les archéologues rendront en faisant connaître les moyens que les Romains ont employés pour développer la prospérité de ce pays et dont les modernes pourraient encore faire leur profit. « Il appartient aux archéologues, en nous renseignant sur le passé, de préparer l'avenir. »

§ 137. — Dans le programme du congrès des sociétés savantes pour 1892, on trouve les questions suivantes qui intéressent l'Afrique :

*Deuxième question.* — Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

*Troisième question.* — Étudier dans une région déterminée de l'Afrique les édifices antiques tels que : arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes des villes, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, basiliques, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes. — Le Comité appelle notamment l'attention sur les édifices chrétiens des premiers siècles.

§ 138. — Bien qu'il s'agisse d'un volume paru en 1890, je

---

(1) *Bulletin du Comité*, 1891, p. L.

veux dire ici quelques mots des *Instructions pour la recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique* (1) publié par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Ce petit livre, rédigé par les savants les plus compétents, MM. Cagnat, Reinach, Saladin, Duveyrier, Berger, etc., s'adresse surtout à ceux qui, sans en faire leur métier, s'intéressent aux antiquités : on sait qu'ils sont très nombreux en Afrique, surtout dans l'armée et l'administration. Ils y trouveront, exposés sous une forme rapide mais nette et précise, les renseignements qui les mettront à même d'occuper leurs loisirs d'une façon intelligente en rendant des services à l'archéologie. Voici l'indication des matières traitées : Introduction : reproduction mécanique des documents ; photographie, procédés d'estampage, levés de plans, notions d'architecture. — I. Préhistorique. — II. Libyque et Punique ; inscriptions et monuments. — III. Romain et Byzantin ; inscriptions et monuments. — IV. Hébreu et Arabe. — V. Numismatique. A la fin de l'ouvrage se trouvent une bibliographie sommaire, l'indication des musées et dépôts d'antiquités de l'Afrique française, enfin les parties de la table de Peutinger et de l'itinéraire d'Antonin concernant l'Afrique (2). — A la même

---

(1) Paris, Leroux, in-8° et in-12.

(2) Sur la carte, on s'étonne de voir Diana placée au nord-est de Lambèse. — P. 109 : « En dehors des statues trouvées à Cherchel, et de quelques fragments trouvés à Carthage, l'Afrique n'a pas encore donné de monuments figurés qui présentent une réelle valeur artistique. » C'est là une exécution un peu trop sommaire. Certes aucun chef-d'œuvre n'est encore sorti (et ne sortira peut-être jamais) du sol de l'Afrique, mais en dehors de Cherchel et de Carthage on a déjà trouvé quelques monuments figurés très intéressants, même au point de vue artistique. Tels sont : la petite victoire en bronze de Constantine (Audollent, *Revue archéologique*, t. XVI, 1890, pl. XIV) se rattachant à un original grec du quatrième siècle ; — le beau masque de bronze de Sidi-Aïssa (Doublet, *Musée d'Alger*, pl. XIV, fig. 1 : cette reproduction n'en donne pas une idée suffisante), qui me semble un original de l'époque hellénistique ; — la tête trop peu remarquée du Kef (Poinssot, *Revue de l'Afrique française*, 1888, p. 33), qui est une réplique d'un beau type de Junon, déjà connu ; — le sarcophage de Tipasa conservé chez M. Trémaux, représentant des époux entre Castor et Pollux (inédit, cf. pour la

collection d'*Instructions* appartient le petit volume de M. Le Blant, *l'Épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine*, paru aussi en 1890. C'est une excellente refonte du *Manuel d'épigraphie chrétienne* du même auteur.

Alger, mars 1892.

S. GSELL (1).

---

disposition des figures, Le Blant, *Sarcophages chrétiens d'Arles*, pl. XXIII), qui est un bon travail de l'époque romaine. — P. 154 sq. : peut-être eût-il été utile d'insister un peu plus sur les édifices chrétiens, qu'on rencontre partout en Afrique.

(1) L'article de M. Gsell était déjà chez l'imprimeur quand nous avons reçu une excellente chronique africaine, rédigée par M. Cagnat et publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*. Nos lecteurs, qui pour la plupart n'ont pas ce *Bulletin* à leur disposition, ne penseront peut-être pas que la chronique de M. Gsell fasse tout à fait double emploi avec celle de M. Cagnat.

Comme complément naturel de cette *Chronique*, on doit signaler quelques objets dont le Musée d'Alger s'est récemment enrichi :

1° Une amphore provenant de fouilles exécutées dans la nécropole antique de Gouraya, donnée par M. Waille, professeur à l'École des lettres ;

2° Une tête d'Hermès, rapportée de Biar-Hadada par M. Gsell ;

3° Cinq fragments des tables sur lesquelles était gravée la grande inscription de Merouana, publiée au tome XXI de notre recueil par M. Masqueray (*C. I. L.*, VIII, 4440, et *Eph. ep.*, VII, 788) ;

4° Un arc de pierre sculptée, des environs de Bordj-bou-Arréridj, qui a jadis été l'objet d'un article de M. de Rossi dans le *Bull. di arch. crist.* ;

5° Deux fragments d'un ciborium, découverts auprès de Saint-Arnaud, qui vont être reproduits par M. Gsell dans les *Mélanges de Rossi* publiés par l'École de Rome.

Les trois derniers articles, signalés par M. Gsell à M. le Conservateur-administrateur, ont été expédiés au Musée sur les ordres de M. le Gouverneur général, par les soins de MM. les Administrateurs des communes mixtes des Ouled-Soltan, de Maadid, des Eulmas et de M. Moliner-Violle, secrétaire de la sous-préfecture de Batna.

*N. de la R.*

